Échos d'avenir

Novembre 2026
#75

Revue d'information de l'association Avenir Apei

DOSSIER SPÉCIAL le projet associatif 2028-2032

« C'est dans la cité que nous construisons l'avenir »



Journée des CVS .

Le sport se construit dans la cité.

Découvrez l'engagement de nos personnes accompagnées en page 20.



Venez vibrer au rythme de la solidarité ! .

Deux jeunes virtuoses du piano vous donnent rendez-vous les 17 et 19 novembre à Chatou pour deux concerts d'exception au profit d'Avenir Apei.

Avenir Apei
Au cœur du handicap, un projet d'avenir

Sommaire



3 Édito du président

4 Mot de la directrice générale

5 Dossier

10 Vie associative

32 Vie des établissements

38 Mots mêlés et poèmes

39 Agenda

Échos d'avenir, novembre 2026, n° 75

Directeur de la publication : Jean-Michel Reiter

Rédacteur en chef : Violette Guillet

Rédaction et conception graphique : Edwige Daniel

PAO : Jean-Marc Leroutier

Ont collaboré à ce numéro : Adelino Abalot, Agnès Avigdor, Sophie Barille, Christian Bachelet, Caroline Benoit, Aurélie Bourgeois, Jérôme Cadoret, Emma Calland, Hervé Cassabois, Violette Guillet, Patrick Godet, Marie Jeannot, Catherine Kerdelo, Jacques Lelubre, Laurence Le Bonniec, Hélène Leconte, Anne-Marie Libotte, Jean-Michel Reiter, Clarisse Rousseau, Carla Sylva, Mickael Teboul

Siège social Avenir Apei :
27, rue du Général Leclerc - 78420 Carrières-sur-Seine
Tel. : 0130862250 / Mail : communication@avenirapei.org
www.avenirapei.org
N° Siren 785 039 058 - Code A.P.E. 8891B
Association affiliée à l'Unapei
Imprimerie : **ESAT les Néfliers Avenir Apei**



Édito

> *« C'est dans la cité que nous construisons l'avenir. »*

Chères familles,
Chers partenaires,
Chers amis,

Cette rentrée s'annonce particulièrement riche pour notre association. Les prochains mois seront marqués par de nombreux événements, mais surtout par des réflexions essentielles qui vont engager l'avenir d'Avenir Apei.

Faire évoluer notre accompagnement

La transformation de notre offre d'accompagnement constitue l'un de ces grands chantiers. Elle doit nous permettre de faire évoluer nos réponses afin qu'elles soient toujours mieux adaptées aux attentes, aux choix de vie et aux parcours des personnes que nous accompagnons. Ce travail est présenté plus largement dans ce numéro par notre directrice générale.

Construire notre projet associatif

Mais cette rentrée est surtout celle du lancement de notre **projet associatif 2028-2032**.

Nous avons choisi de le construire de manière résolument participative, avec les personnes accompagnées, les familles, les professionnels, les élus, les partenaires, les financeurs et tous ceux qui font vivre notre territoire.

C'est tout le sens de notre ambition :

« C'est dans la cité que nous construisons l'avenir. »

Huit conférences pour agir ensemble

Pour nourrir cette réflexion, nous avons imaginé un cycle de **huit conférences inspirantes**, autour de grandes dimensions de la vie quotidienne : citoyenneté, mobilité, habitat, vie sociale et santé mentale, parcours professionnel, accès aux droits, santé, scolarité et apprentissages.

Leur objectif est de **réunir dans un même lieu les différents acteurs concernés**, afin de croiser les expériences, confronter les points de vue, regarder ce qui fonctionne déjà et surtout faire émerger des propositions concrètes.

La première rencontre a été consacrée à la **citoyenneté**, le 25 septembre, à l'**Assemblée nationale**, dans un lieu particulièrement symbolique de la vie démocratique. D'autres rencontres suivront autour des différents thèmes retenus.

Notre volonté est simple : réunir les bons acteurs autour de la table pour construire ensemble des réponses les plus proches possible de la réalité vécue par les personnes accompagnées.

Agir dans la cité

Cette ouverture sur la cité se traduit aussi très concrètement sur nos territoires. À **Carrières-sur-Seine**, nous travaillons déjà avec la Ville, la Fédération Française du Sport Adapté et KiwaniSport afin de créer davantage de passerelles entre les personnes accompagnées et les associations sportives locales.

L'enjeu reste toujours le même : permettre à chacun de participer davantage à la vie de la cité, dans le sport, les loisirs, la culture, l'habitat, l'emploi, la santé ou la citoyenneté.

Une association en mouvement

Ce numéro d'**Échos d'avenir** montre aussi combien notre association est vivante : Assemblée générale, participation des familles et des CVS, réflexion éthique, inauguration des nouveaux studios de la Maison Les Ibis, préparation à la retraite, mobilisation autour des évaluations HAS, Opération Golf et bien d'autres initiatives encore.

L'inauguration des huit studios du Vésinet illustre notamment cette évolution vers des formes d'habitat plus diversifiées, favorisant davantage l'autonomie et les choix de vie.

Nous avons besoin de vous

Pour réussir cette démarche, nous avons besoin de vous tous.

Nous comptons sur les personnes accompagnées, les familles, les parents, les professionnels, les administrateurs et nos partenaires pour participer largement à ces rencontres.

Votre présence, vos expériences, vos idées et vos propositions sont essentielles. **La qualité du futur projet associatif, c'est aussi l'avenir de nos enfants et de nos proches qui est en jeu**. Plus nous serons nombreux à participer, plus nous pourrons construire un projet proche de leurs besoins, de leurs aspirations et de leur vie dans la cité.

Les mois qui viennent seront donc particulièrement denses, mais ils témoignent surtout d'une association en mouvement, qui prépare son avenir avec toutes celles et ceux qui la font vivre.

C'est dans la cité que nous construisons l'avenir.
Et cet avenir, nous le construirons ensemble.

Jean-Michel Reiter,
Président

Mot de la directrice générale



« La qualité de l'accompagnement est l'affaire de tous et se construit au quotidien. »

Madame, Monsieur, chers lecteurs,

J'espère que vous avez passé un bel été et que cette rentrée se déroule au mieux pour chacun d'entre vous.

Après un premier semestre 2026 particulièrement dense, cette rentrée marque la poursuite de plusieurs chantiers importants pour Avenir Apei. Tous ont un point commun : **continuer à faire évoluer notre Association pour mieux répondre aux besoins des personnes que nous accompagnons, tout en veillant à la qualité de nos pratiques et aux conditions dans lesquelles les professionnels exercent leurs missions.**

La transformation de l'offre médico-sociale, tout d'abord, se poursuit. Elle concerne particulièrement le secteur de l'enfance et doit progressivement nous conduire vers des accompagnements plus souples, davantage construits autour des besoins et du parcours de chaque enfant. L'objectif est de pouvoir proposer différentes réponses et de les faire évoluer plus facilement dans le temps, en lien avec les familles et les partenaires du territoire. Vous trouverez dans ce numéro un article consacré à cette transformation, à ses enjeux et à ce qu'elle signifie concrètement pour Avenir Apei. Cette évolution s'inscrit dans les orientations engagées depuis 2025 et dans une logique de réponses plus modulaires et d'inconditionnalité de l'accompagnement.

Cette rentrée est également une étape importante dans la préparation des **évaluations externes de nos établissements et services**, qui seront conduites tout au long de l'année 2027. Le mois de septembre sera consacré au choix de l'organisme qui accompagnera Avenir Apei dans cette démarche. Ces évaluations seront l'occasion de porter un regard extérieur sur nos pratiques, de valoriser ce qui fonctionne, mais aussi d'identifier les points sur lesquels nous devons continuer à progresser. **La qualité de l'accompagnement est l'affaire de tous et se construit au quotidien.**

Cette exigence de qualité ne peut être dissociée de la **qualité de vie et des conditions de travail des professionnels.** C'est dans cet esprit qu'un nouveau baromètre sur la qualité de vie au travail a été lancé avant l'été à l'échelle de l'Association. Même si le taux de participation est inférieur à celui des précédentes éditions, la note moyenne obtenue reste globalement comparable aux résultats des baromètres de 2022 et 2024.

Ces premiers résultats doivent maintenant être analysés plus finement. Derrière une moyenne se trouvent nécessairement des réalités différentes selon les établissements, les métiers et les équipes. L'enjeu n'est donc pas seulement de mesurer, mais surtout de comprendre et d'agir. Les résultats feront ainsi l'objet d'un travail d'analyse afin d'identifier les points d'appui, les difficultés rencontrées et les actions à poursuivre ou à engager.

Transformation de notre offre, évaluation de la qualité de nos accompagnements, qualité de vie au travail : ces sujets sont étroitement liés. **La qualité de l'accompagnement des personnes repose aussi sur des organisations solides, des pratiques régulièrement interrogées et des professionnels accompagnés dans l'exercice de leurs missions.**

Les mois à venir seront donc une nouvelle fois riches en projets et en évolutions. Ils nécessiteront de continuer à travailler collectivement, avec exigence mais aussi avec pragmatisme, en gardant toujours comme point de repère les besoins et les attentes des personnes accompagnées.

Je vous souhaite à toutes et tous une très belle rentrée.

Violette Guillet,
Directrice Générale

Dossier



Avenir Apei engage une étape décisive de son histoire. Le futur projet associatif ne sera pas seulement écrit à l'intérieur de l'association : il sera construit avec les personnes accompagnées, leurs familles et les professionnels, **mais aussi tous les acteurs qui font vivre notre territoire avec les élus, les financeurs. Dès septembre 2026 et jusqu'en mars 2027**, plusieurs conférences inspirantes permettront de croiser les expériences, de déplacer les regards et de faire émerger des engagements concrets.

« L'avenir se construit avec les personnes accompagnées, jamais sans elles. »

Avenir Apei engage une étape décisive de son histoire. Le futur projet associatif ne sera pas seulement écrit à l'intérieur de l'association : il sera construit avec les personnes accompagnées, leurs familles et les professionnels, **mais aussi tous les acteurs qui font vivre notre territoire avec les élus, les financeurs et. Dès septembre 2026 et jusqu'en mars 2027**, plusieurs conférences inspirantes permettront de croiser les expériences, de déplacer les regards et de faire émerger des engagements concrets.

« L'avenir se construit avec les personnes accompagnées, jamais sans elles. »

Pourquoi engager cette transformation ?

Depuis plus de soixante-cinq ans, Avenir APEI agit pour l'épanouissement, les droits et la qualité de vie des personnes en situation de handicap. Cette histoire s'est construite grâce à l'engagement des familles, des personnes accompagnées, des professionnels, **des financeurs – notamment l'ARS Île-de-France et plus particulièrement sa délégation yvelinoise et le Département des Yvelines –, des collectivités, des élus et de nombreux partenaires** qui ont permis de créer des établissements, de développer des services et d'inventer des réponses nouvelles.

Aujourd'hui, une nouvelle étape s'ouvre. Les attentes des personnes évoluent, les parcours de vie sont plus diversifiés et **la transformation de l'offre nous encourage à mieux soutenir les personnes dans tous les lieux où se déroule leur vie quotidienne**. Il ne s'agit plus seulement de proposer une place ou une prise en charge. Il s'agit d'aider chaque personne à construire son propre parcours, à exercer ses droits, à faire ses choix et à participer pleinement à la vie de la cité.

Le futur projet associatif 2028-2032 devra donc répondre à une question simple et exigeante : comment Avenir APEI peut-elle mieux soutenir les personnes, non seulement dans ses établissements et services, **mais dans tous les lieux où se déroule leur vie quotidienne ?** À l'école, dans l'entreprise, dans le logement, dans les transports, dans les lieux de soins, dans les associations, dans la vie culturelle et démocratique.

Notre ambition est de faire évoluer progressivement notre offre vers une véritable plateforme de services coordonnée avec la personne, ancrée dans le nord-est des Yvelines. Cette transformation ne consiste pas à effacer le rôle du médico-social. Elle consiste à mobiliser son expertise autrement : pour soutenir les personnes, **accompagner les environnements, faciliter les coopérations et aider les acteurs du droit commun à accueillir chacun dans de meilleures conditions**.

Cette démarche doit aussi permettre un dialogue plus direct avec nos financeurs et les responsables politiques. Leur expérience et leurs orientations peuvent nourrir notre transformation ; inversement, les réalités du terrain, les attentes des personnes et les enseignements des conférences peuvent contribuer à éclairer leurs décisions et les futures politiques publiques.

Un projet associatif construit dans la cité

Le choix fondamental est celui de l'ouverture. Le projet associatif ne peut pas être élaboré uniquement entre administrateurs, directions et professionnels. Il doit associer dès le départ les personnes accompagnées, leurs proches, **les financeurs, les élus – maires, parlementaires et représentants des collectivités – ainsi que les acteurs du territoire**.

C'est tout le sens du slogan retenu : « ***C'est dans la cité que nous construisons l'avenir*** ». Le lieu de vie des personnes n'est pas l'établissement. Leur vie est dans la société. Notre responsabilité est donc de contribuer à rendre cette société plus accessible, plus accueillante et plus ouverte à la participation de tous.

Un cycle de conférences inspirantes pour apprendre, débattre et agir

Pour nourrir cette transformation, Avenir APEI organise, de septembre 2026 à janvier 2027, **un cycle de conférences inspirantes et de tables rondes**. Ces rencontres ne seront ni de simples réunions d'information ni une succession de discours. **Elles ouvriront la parole et mettront en dialogue** les personnes concernées, les familles, les professionnels, les experts, les financeurs, les élus et les partenaires du territoire. Chaque rencontre partira des **droits fondamentaux** et des réalités vécues. Elle permettra d'abord de regarder ce qui existe déjà au sein d'Avenir APEI : les réussites, les pratiques qui ont fait leurs preuves, mais aussi les difficultés et les enseignements tirés de projets moins aboutis.
Des intervenants extérieurs viendront ouvrir de nouvelles perspectives. Leur rôle ne sera pas de fournir un modèle tout fait, **mais de nous aider à poser autrement les questions, à identifier les conditions à réunir et à repérer les leviers d'action pour accompagner le changement**.

Enfin, des temps de travail collectifs permettront aux participants de formuler des propositions concrètes. Les contributions seront recueillies, organisées et utilisées pour élaborer les orientations du projet associatif 2028-2032. **Penser ensemble aujourd'hui doit nous permettre d'agir ensemble demain**.

Huit grands domaines de la vie quotidienne

- **Participation citoyenne :** Exercer son droit de vote, comprendre les décisions, prendre la parole, interpeller les élus, s'engager dans une association ou devenir candidat.
- **Mobilité :** Pouvoir bouger, choisir et participer : transports, autonomie, emploi, soins, loisirs et vie sociale.
- **Habiter :** Choisir son lieu de vie, les personnes avec lesquelles on souhaite vivre, son voisinage et son inscription dans un territoire.
- **Vie sociale et santé mentale :** Préserver le lien social, les relations, l'é**quilibre de vie, la participation et prévenir l'isolement.**
- **Parcours professionnel :** Choisir et construire librement son parcours, accéder à la formation et développer les coopérations avec les entreprises.
- **Accès aux droits :** Rendre les informations compréhensibles, faciliter les démarches et permettre un exercice effectif des droits.
- **Santé :** Faire de l'accès aux soins, à la prévention et à un parcours de soins coordonné une réalité pour tous.

Programme des temps forts

Le calendrier de nos temps forts évolue. Pensez à bien prendre en compte les nouvelles dates et à les noter dans vos agendas !
De décembre 2026 à mars 2027, venez croiser les regards, partager les expériences et faire émerger de nouvelles idées à travers des tables rondes, rencontres et conférences autour de grandes thématiques nationales et internationales.

Santé **14h - 17h**	**Vendredi 11 décembre 2026**	**Hôpital du Vesinet** 72 avenue de la princesse 78110 le Vésinet
Habiter **14h - 17h**	**Jeudi 28 janvier 2027**	**Ville du Vésinet** Salle des Conférences
Scolarité Apprentissage **9h30 - 12h30** **Accès aux droits** **14h - 17h**	**Date à confirmer pour 23 ou 25 février ou 25 mars 2027**	**Région IDF** (lieu à confirmer).
Vie et participation Sociale **14h - 16h45** **Parcours professionnel** **17h00 à 19h30.**	**Lundi 8 mars 2027**	**Salle Fulcosa** Espace Pierre Delanoë 2 Place Victor Hugo Fourqueux, 78112 Saint-Germain-en-Laye

- **Scolarité et apprentissages :** Développer l'école inclusive, les apprentissages tout au long de la vie et les coopérations avec l'Éducation nationale.

Le lieu de chaque rencontre portera un message symbolique

Les rencontres seront autant que possible organisées dans des lieux de droit commun directement liés aux sujets abordés. **Chaque lieu portera lui aussi un message et sera choisi pour sa valeur symbolique**. Il ne sera pas une simple contrainte logistique : **il fera partie des messages de la conférence et contribuera à faire émerger des solutions**.

La première table ronde, consacrée à la participation citoyenne, a eu lieu le **vendredi 25 septembre 2026 à l'Assemblée nationale**. La conférence sur la santé **sera accueillie à l'Hôpital du Vésinet**, dans sa salle de spectacles. Une rencontre sur la scolarité aura tout son sens dans une université ; celle sur l'emploi dans une entreprise, un lieu de formation ou une institution économique.

Des personnes accompagnées au cœur de la démarche

La participation des personnes accompagnées ne sera pas symbolique. Elles interviendront dans les conférences, témoigneront, poseront les questions et contribueront aux tables rondes et aux ateliers. Elles devront également prendre part à la préparation, au choix des sujets et à la formulation des propositions.

Les familles ont elles aussi une expérience irremplaçable. Les professionnels apporteront leur expertise et leur connaissance du terrain. Les financeurs, les élus, les entreprises et les services publics seront invités à partager leurs contraintes, leurs projets et leurs possibilités d'action.

L'enjeu est de réunir ces regards différents pour construire des réponses qui ne soient pas pensées séparément, mais élaborées avec les personnes et avec le territoire.

Une documentation et un film pour suivre la démarche

Une documentation générale présentant le projet associatif, ses objectifs, sa méthode et l'ensemble du cycle sera tenue à disposition des participants et des partenaires.

Pour chaque conférence, **un programme détaillé sera diffusé et rendu disponible en ligne**, avec les informations pratiques, les intervenants, les thèmes de travail et les modalités de participation.

Un film de présentation explique également la démarche, le sens des conférences inspirantes et leur organisation. Il peut être consulté sur Internet à l'adresse suivante :

https://www.youtube.com/watch?v=pAgT5svYH9E

Le film, la documentation générale et les programmes détaillés permettront à chacun de comprendre la démarche, de préparer sa participation et de suivre progressivement les contributions produites.

De septembre 2026 à janvier 2027 : construire ensemble

À l'issue du cycle, les contributions seront synthétisées et mises en débat. Elles permettront, de janvier à mars 2027, de formaliser les orientations du futur projet associatif. Celui-ci ne sera donc pas un document écrit à l'avance puis présenté aux personnes. Il sera l'aboutissement d'un travail collectif et d'une communauté d'acteurs qui aura commencé à se construire au fil des rencontres.

Une invitation à participer

Cette démarche est ambitieuse. Elle ne réussira que si chacun accepte d'y prendre part : personnes accompagnées, familles, professionnels, administrateurs, financeurs, élus, entreprises, services publics, associations et habitants du territoire.

En choisissant de construire son projet associatif dans la cité, Avenir Apei affirme une orientation claire : accompagner les personnes dans tous leurs parcours de vie, renforcer leur pouvoir d'agir et faire évoluer, avec elles, les environnements dans lesquels elles vivent.

C'est dans la cité que nous construisons l'avenir.

Et cet avenir se construira avec les personnes accompagnées, leurs familles et tous ceux qui font vivre notre territoire.

Jean-Michel Reiter,
Président



Avenir Apei à l'Assemblée nationale : la citoyenneté prend la parole



Jean-Michel Reiter, Président d'Avenir Apei



Marie Lebec, Députée des Yvelines, ancienne Ministre

Retour sur la première conférence inspirante d'Avenir Apei, le 25 septembre 2026

Comment faire de la citoyenneté un droit réellement exercé par les personnes en situation de handicap intellectuel ? C'est autour de cette question qu'Avenir Apei a réuni, le 25 septembre, des personnes accompagnées, des familles, des professionnels, des élus et des partenaires dans la salle Victor Hugo de l'Assemblée nationale. Cette première conférence inspirante ouvre le travail collectif qui conduira au projet associatif 2028-2032.

Une matinée pour construire l'avenir dans la cité

En ouvrant la rencontre, Jean-Michel Reiter, président d'Avenir Apei, a rappelé le sens de cette première conférence inspirante : écouter les personnes concernées, les familles, les professionnels et les partenaires avant d'écrire ensemble le projet associatif 2028-2032. Le droit de vote, rétabli en 2019 pour les majeurs protégés, doit pouvoir être exercé librement grâce à une information compréhensible et à un accompagnement adapté. Mais la citoyenneté ne se résume pas au scrutin : elle se vit aussi dans le logement, le travail, les déplacements, les loisirs, les choix quotidiens et la prise de responsabilités. Pour lui, « c'est dans la cité que nous construisons l'avenir » : les collectivités, les services publics, les entreprises et les associations ont leur part à prendre aux côtés d'Avenir Apei.

Marie Lebec, députée des Yvelines, a accueilli les participants à l'Assemblée nationale et remercié les équipes qui ont rendu cette rencontre possible. Elle a évoqué le souvenir du premier vote, les progrès accomplis dans l'exercice des droits et les personnes en situation de handicap qui s'engagent aujourd'hui dans une campagne ou exercent un mandat. Elle a invité chacun à venir assister à une séance parlementaire et à échanger avec son député : comprendre comment se construit la loi fait aussi partie de la vie démocratique entre deux élections.

Bruno Lefebvre, président de l'Unapei Île-de-France, a rappelé qu'avoir une place dans la société signifie aussi pouvoir contribuer à la vie collective. Voter demande d'apprendre à connaître les programmes, de se forger une opinion et de choisir sans être influencé par la personne qui accompagne. Il a relié cette participation aux autres thèmes des conférences : l'école, l'habitat et la vie quotidienne créent les conditions d'une citoyenneté réellement exercée.

Le vote a ensuite pris corps dans les témoignages. Véronique Fabien-Soulé, adjointe au maire de Chatou, a présenté les simulations de scrutin organisées avec des établissements de la ville. Des électeurs ont raconté leur fierté d'avoir voté et l'utilité de ces préparations pour comprendre le bureau de vote et exprimer leur choix.

La parole des personnes au cœur de la matinée

Les représentants des conseils de la vie sociale ont donné des exemples très concrets de leur mandat. Vincent Keromest, président du CVS du foyer des Mésanges, a parlé de la responsabilité et de la confiance gagnée en représentant les autres. François Guillermou a expliqué comment les questions sont recueillies dans les unités avant d'être présentées à la direction : sorties, vacances, activités, aménagements du foyer, respect entre résidents ou règlement de fonctionnement. D'autres élues ont décrit la préparation des réunions et le retour des réponses aux personnes qu'elles représentent.

La citoyenneté s'exprime aussi hors des établissements. Sabine Delpeuch a évoqué la participation de Guillaume Reiter à une campagne municipale au Vésinet, aux côtés des autres



membres de la liste et à la rencontre des habitants. John Billotte a présenté ses engagements bénévoles, notamment aux Restos du Coeur et dans une association consacrée au



Bruno Lefebvre, Président de l'Unapei Île-de-France

vélo. Éléonore Laloux, élue municipale à Arras, a partagé son expérience d'élue et sa vision d'une société où chacun peut avoir une place et une voix.

Avec son père Emmanuel Laloux, Éléonore a également parlé du chemin qui mène de l'école à la vie professionnelle, au logement et à l'engagement public. Leur témoignage a rappelé qu'être présent dans un lieu ordinaire ne suffit pas toujours : il faut pouvoir y nouer des relations, y agir et y être reconnu. Dans les CVS comme dans la cité, la question est la même : comment donner à chacun les moyens de participer aux décisions, au lieu de limiter sa présence à une invitation ?

Des expériences à transformer en pistes de travail

Les regards d'Inclusion Europe, de l'ARS Île-de-France, des collectivités et des familles ont nourri la discussion. Ils ont rappelé que l'information accessible, les moyens de communication, la formation des accompagnants et l'ouverture des lieux ordinaires doivent progresser ensemble. Avenir Apei a présenté les actions déjà engagées en matière d'autodétermination, de FALC et de communication alternative et améliorée, ainsi que les efforts encore nécessaires pour assurer leur continuité dans les parcours.

Freddy Jussien, pour Inclusion Europe, a présenté des initiatives menées dans plusieurs pays pour faciliter l'exercice du vote et la participation aux décisions. Son intervention a également posé une question au mouvement associatif lui-même : quelle place les personnes concernées occupent-elles dans ses instances ? À l'échelle locale, le témoignage sur les liens noués entre le foyer des Mésanges et la ville de Croissy-sur-Seine a montré ce que des relations suivies peuvent apporter : participation aux manifestations, activités partagées et rencontres entre habitants. Ces coopérations doivent vivre au-delà d'un événement ponctuel et se transmettre lorsque les équipes ou les élus changent.

La préparation du futur projet associatif ne s'arrête donc pas aux portes des établissements. Les communes, les écoles, les entreprises, les clubs, les services de santé et les transports





ont chacun un rôle à jouer. Avenir Apei peut apporter son expérience de l'accompagnement ; les partenaires peuvent ouvrir leurs activités et adapter leurs pratiques avec les personnes. La transformation de l'offre prendra corps dans ces coopérations concrètes, au rythme des choix et des besoins de chacun.

Quelques pistes pour le projet associatif

La journée fait apparaître plusieurs chantiers à approfondir : mieux préparer les personnes qui souhaitent voter et rendre les programmes compréhensibles ; donner aux élus des CVS les moyens de représenter leurs pairs ; ouvrir davantage les groupes de travail et les instances de l'association aux personnes concernées ; assurer la continuité des outils de communication tout au long des parcours ; multiplier les occasions de s'engager dans les associations, les communes et les autres lieux de la vie ordinaire. Il s'agit de propositions à discuter ensemble, et non de décisions déjà arrêtées.

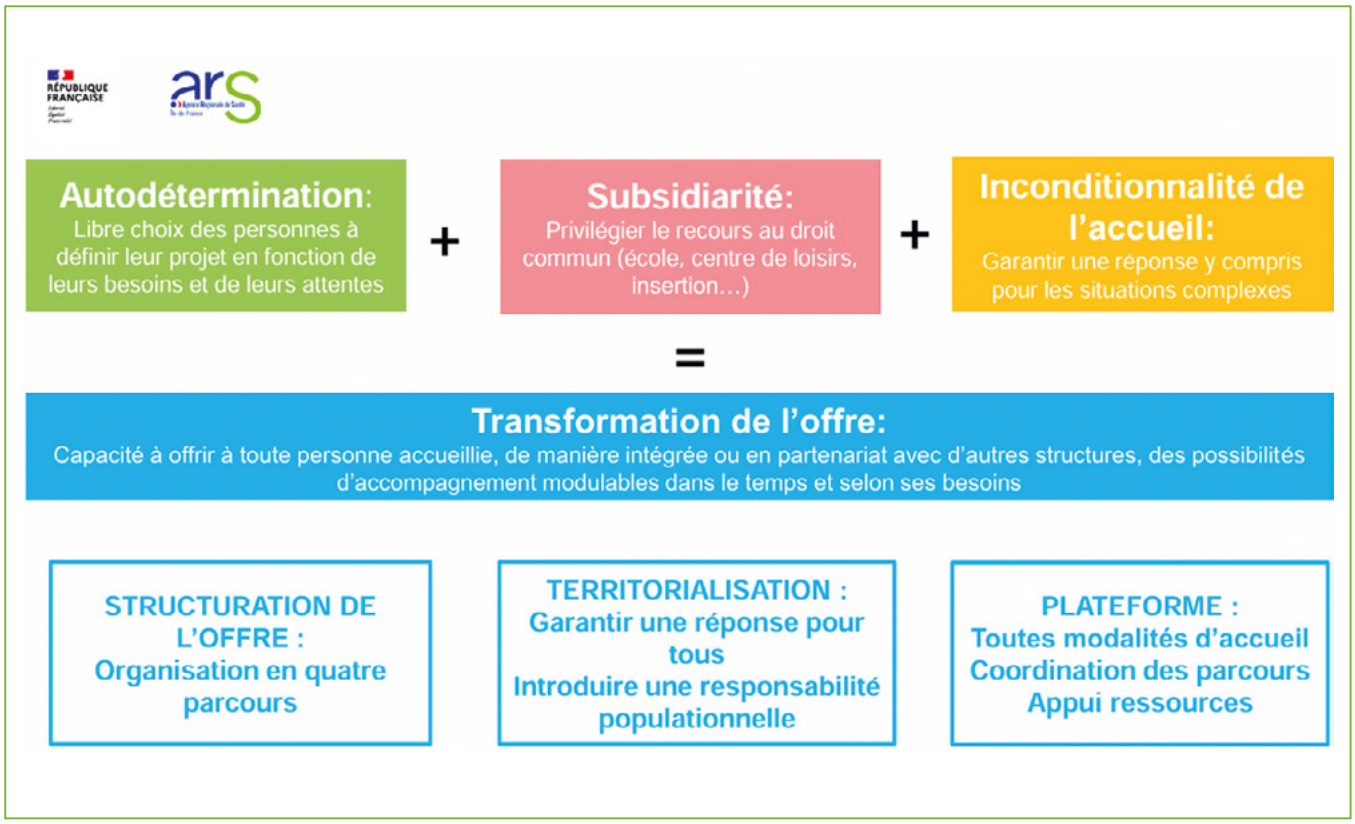
La suite se construit avec vous

Cette première rencontre appelle des suites. D'autres conférences inspirantes aborderont l'habitat, la vie sociale, le travail, l'accès aux droits, la santé, la scolarité et la mobilité. Nous comptons sur les personnes accompagnées, leurs familles, les professionnels, les élus et les partenaires pour y apporter leurs expériences, leurs questions et leurs idées. Les contributions recueillies nourriront le projet associatif 2028-2032. C'est ainsi, avec les personnes et avec le territoire, que nous construirons l'avenir dans la cité.

Vous avez la parole.

Vie associative

Transformation de l'offre de services : faire évoluer nos établissements pour mieux s'adapter aux parcours des enfants



Le secteur médico-social connaît actuellement une transformation importante. L'objectif : permettre à chaque enfant en situation de handicap de bénéficier d'un accompagnement plus souple, qui puisse évoluer avec lui, au plus près de ses besoins et de son lieu de vie. Avenir Apei est pleinement engagée dans cette évolution.

Pendant longtemps, l'accompagnement médico-social a été organisé principalement autour des établissements et des places disponibles : une place en IME, une place en SESSAD, une place en accueil de jour ou en internat…

Ce modèle a permis de construire des accompagnements de qualité et de développer de véritables expertises. Mais il peut aussi manquer de souplesse lorsque les besoins d'un enfant évoluent.

C'est précisément ce que la transformation actuelle de l'offre médico-sociale cherche à faire évoluer.

L'ambition est désormais de partir davantage des besoins de l'enfant et de son projet de vie pour construire la réponse, plutôt que de lui demander de s'adapter à une organisation existante. Il s'agit notamment de pouvoir passer plus facilement d'une forme d'accompagnement à une autre et d'éviter autant que possible les ruptures de parcours.

Concrètement, qu'est-ce que cela veut dire ?

Prenons l'exemple d'un enfant accompagné par un établissement médico-social.

À un moment de son parcours, il peut avoir besoin d'un accompagnement important au sein d'un IME. Plus tard, ses besoins peuvent évoluer : il peut, par exemple, passer davantage de temps à l'école ordinaire tout en continuant à bénéficier de l'intervention de professionnels spécialisés. À une autre période, il peut avoir besoin d'un accompagnement renforcé ou, ponctuellement, d'un accueil de nuit.

L'objectif est de pouvoir faire évoluer plus facilement les réponses autour de l'enfant, en fonction de ses besoins, sans avoir à repartir de zéro à chaque changement.



Aujourd'hui, le passage d'une modalité d'accompagnement à une autre, nécessite souvent une nouvelle demande auprès de la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées), puis une nouvelle décision d'orientation. Ces démarches peuvent prendre du temps et rendre plus difficile l'adaptation rapide de l'accompagnement.

Demain, l'objectif est de donner davantage de souplesse aux établissements et services pour proposer, directement ou avec leurs partenaires, plusieurs formes d'accompagnement et permettre de passer plus facilement de l'une à l'autre : accueil en établissement, accompagnement à l'école ou dans d'autres lieux de vie de l'enfant, accueil de jour, accueil de nuit ou hébergement.

Il ne s'agit donc plus seulement d'attribuer une place dans un établissement, mais de construire autour de chaque enfant un parcours plus souple, avec différentes réponses qui peuvent être mobilisées et évoluer avec lui.

L'inclusion ne signifie pas la disparition des établissements

C'est un point essentiel.

Cette transformation ne signifie pas que tous les enfants devront demain être accompagnés uniquement à l'école ordinaire, ni que les IME ont vocation à disparaître.

Certains enfants auront toujours besoin d'un accompagnement important au sein d'un établissement spécialisé. D'autres pourront bénéficier davantage des dispositifs de droit commun. Et beaucoup auront besoin, au cours de leur parcours, d'une combinaison des deux.

Les établissements médico-sociaux conservent donc toute leur place, mais leur rôle évolue. Ils doivent être capables d'intervenir à l'intérieur comme à l'extérieur de leurs murs et de travailler encore davantage avec les écoles, les professionnels de santé, les structures de loisirs et les autres acteurs du territoire.

Une ambition forte : éviter les situations sans solution

Dans les Yvelines, cette transformation s'accompagne d'un principe particulièrement important : l'inconditionnalité de la réponse.

Derrière ce terme un peu technique se trouve une idée finalement très simple : la complexité d'une situation ne doit pas conduire à l'absence de réponse.

Cela suppose que les acteurs d'un même territoire travaillent davantage ensemble et puissent mobiliser leurs compétences de manière complémentaire.

La réforme prévoit ainsi une organisation territoriale de l'offre afin que chaque enfant puisse trouver une réponse au plus près de son lieu de vie et que l'on évite autant que possible les « zones blanches », c'est-à-dire les territoires sur lesquels certaines réponses seraient absentes.

Et chez Avenir Apei ?

Cette transformation concerne directement notre Pôle Enfance et Jeunesse et notamment nos trois IME – La Roseraie, Les Papillons Blancs et Les Glycines – ainsi que notre SESSAD.

Dans les Yvelines, l'offre doit progressivement s'organiser autour de quatre grands parcours correspondant aux principaux besoins des enfants : les troubles du neurodéveloppement, dont l'autisme et la déficience intellectuelle ; les difficultés psychologiques et troubles du comportement ; le handicap moteur et le polyhandicap ; et les handicaps sensoriels.

Avenir Apei travaille actuellement avec l'ARS (Agence Régionale de Santé) sur la place de ses établissements dans cette nouvelle organisation et sur l'évolution de leurs autorisations.

Ces discussions doivent nous permettre de construire progressivement des organisations proposant plusieurs formes d'accompagnement : accueil de jour, accompagnement dans les lieux de vie ordinaires et lorsque cela est nécessaire, accueil de nuit ou hébergement. C'est cette diversité qui permettra demain de faire évoluer plus facilement les réponses autour de chaque enfant.

Une transformation que nous voulons construire avec vigilance

Cette évolution représente une réelle opportunité : celle de proposer des parcours plus souples, de mieux accompagner les transitions et de renforcer les possibilités d'inclusion.

Mais elle doit aussi être conduite avec vigilance.

Transformer l'offre ne peut pas signifier réduire les accompagnements dont les enfants ont besoin. L'inclusion ne peut fonctionner que si les moyens et les compétences nécessaires sont présents. Et la volonté de proposer des parcours plus souples ne doit pas fragiliser les expertises développées depuis de nombreuses années par les professionnels de nos établissements.

Pour Avenir Apei, l'enjeu sera donc de faire évoluer notre organisation tout en préservant ce qui constitue la richesse de nos établissements : l'expertise des équipes, la connaissance fine des besoins des enfants et la qualité de l'accompagnement.

La transformation est engagée et elle se construira progressivement

Derrière les changements d'organisation et les nouveaux termes utilisés, l'objectif doit rester très concret : permettre à chaque enfant d'avoir le bon accompagnement, au bon moment, et de pouvoir le faire évoluer tout au long de son parcours.

C'est dans cet objectif qu'Avenir Apei entend prendre toute sa place dans la transformation à venir.

Violette Guillet
Directrice Générale ■

Préparer sa retraite, c'est déjà construire son avenir

Un Avenir Après le Travail – Île-de-France

La retraite est une étape importante de la vie. Pour les personnes en situation de handicap qui travaillent en ESAT, elle mérite d'être anticipée suffisamment tôt, avec la personne elle-même, sa famille et les professionnels qui l'accompagnent. L'objectif n'est pas de décider à sa place, mais de lui permettre de réfléchir progressivement à ce qu'elle souhaite pour cette nouvelle période de sa vie.

Avenir Apei est engagée depuis plusieurs années dans la démarche « Un Avenir après le Travail » et a participé à la création d'Un Avenir après le Travail – Île-de-France. Aujourd'hui, cette dynamique régionale se poursuit avec un responsable de projet, chargé d'accompagner les associations, les établissements et les professionnels dans le déploiement de cette préparation à la retraite.

Anticiper suffisamment tôt

Préparer sa retraite ne commence pas quelques mois avant le dernier jour de travail. Dès 55 ans environ, et parfois plus tôt selon les situations, il est utile d'ouvrir la discussion : à quel âge la personne pourra-t-elle partir ? Quels seront ses droits et ses ressources ? Souhaite-t-elle continuer à vivre dans le même logement ? Quelles activités aimerait-elle conserver ou découvrir ? Comment maintenir ses relations, ses habitudes et sa vie sociale ?

L'âge et les conditions de départ varient selon le parcours de chacun. Pour certains travailleurs handicapés, un départ anticipé peut être possible sous certaines conditions. La fatigabilité, l'évolution du rythme de travail ou le souhait d'un temps partiel peuvent également conduire à envisager progressivement une transition. L'essentiel est donc de ne pas attendre et de vérifier les droits suffisamment en amont.

Des professionnels formés pour poser les bonnes questions

Cette préparation suppose aussi que les professionnels disposent des bons repères. C'est pourquoi des « animateurs retraite » sont formés au sein de nos ESAT et établissements. Leur rôle n'est pas seulement de connaître les démarches administratives : ils doivent surtout aider la personne à exprimer ses souhaits, repérer ses besoins, poser les bonnes questions et l'orienter vers les interlocuteurs compétents.

Des cafés-rencontres et des temps collectifs sont également organisés avec les personnes concernées. Ils permettent de parler simplement de la retraite, d'entendre les projets des autres, de découvrir les possibilités existantes et, surtout, de commencer à imaginer sa propre retraite. Il n'existe pas une seule façon de vivre cette étape : chacun doit pouvoir construire son projet.

Une retraite dans la cité

Préparer la retraite, ce n'est pas seulement calculer une pension. C'est aussi réfléchir au logement, à la santé, à la mobilité, aux loisirs, aux vacances, aux relations sociales et à la citoyenneté. Une fois retraitée, la personne doit pouvoir continuer à vivre dans la cité et bénéficier, autant que possible, des dispositifs de droit commun : activités proposées par les communes, clubs, associations, centres sociaux, équipements culturels et sportifs, actions de prévention, transports ou services destinés aux retraités.



L'enjeu est donc double : préparer la personne à cette nouvelle étape, mais aussi créer les passerelles avec les ressources de proximité pour éviter qu'au moment de quitter l'ESAT, elle ne perde brutalement ses repères, ses relations et sa place dans la vie sociale.

Familles, professionnels, personnes accompagnées : préparons cette étape ensemble

Les familles ont toute leur place dans cette anticipation. Elles peuvent encourager la réflexion, poser des questions sur les droits, le logement ou l'accompagnement futur et se rapprocher des équipes pour construire progressivement le projet avec leur proche.

À Avenir Apei et au sein d'Un Avenir après le Travail – Île-de-France, notre conviction est simple : une retraite réussie se prépare. Il faut anticiper sans se presser, informer sans inquiéter et surtout permettre à chaque personne de choisir, autant que possible, la vie qu'elle souhaite après le travail.

Jean-Michel Reiter,
Président ■

Retour sur notre Assemblée Générale 2026

Notre Assemblée Générale 2026 a été un véritable temps fort de la vie associative, marqué par une belle mobilisation de nos adhérents, administrateurs, familles, professionnels et partenaires.

Cette édition a permis de revenir sur les actions menées ces derniers mois, d'échanger autour des perspectives de l'association et de poursuivre notre engagement collectif au service des personnes en situation de handicap et de leurs familles.

Un signal fort de la vitalité de notre gouvernance : les 27 sièges du Conseil d'administration sont désormais tous pourvus. Une mobilisation qui témoigne de l'implication de nos adminis-trateurs et de leur volonté de porter ensemble le projet associatif d'Avenir Apei.

Autre étape importante de cette Assemblée Générale : les adhérents ont validé la méthodologie de révision de notre futur projet associatif. Cette démarche participative sera conduite dans les prochains mois afin de construire, avec l'ensemble de nos parties prenantes, une feuille de route ambitieuse, fidèle à nos valeurs et aux besoins des personnes que nous accompagnons.

Merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à la réussite de cette Assemblée Générale. Ensemble, nous continuons à faire vivre un projet associatif engagé, solidaire et tourné vers l'avenir.

Edwige Daniel
Responsable communication ■





Paillettes, élégance et fête : retour sur le Bal des Adultes 2026

Tenues chatoyantes, robes soyeuses, cravates pailletées, masques vénitiens, décor brillant de mille feux… le samedi 17 avril, s'est déroulé le grand Bal des Adultes d'Avenir Apei.

Pour la cinquième année consécutive, le Comité des Fêtes de l'association, composé de professionnels, de personnes accompagnées et d'une administratrice, a organisé la grande soirée attendue par tous durant de longs mois ! Chaque année, le thème est choisi démocratiquement, via un vote au sein des établissements, avec beaucoup d'enthousiasme. Cette année, le Carnaval Chic a inspiré les 350 invités, plus magnifiques les uns que les autres…

Pizzas, gâteaux, barbes à papa, *photobooth* pour immortaliser l'instant, défilé de costumes sur un tapis rouge, superbe animation de notre DJ Clément, et même la présence bienveillante de deux secouristes de la Croix-Rouge, tous les ingrédients étaient réunis pour offrir à nos personnes accompagnées une soirée inoubliable, sous le signe du plaisir et de l'imagination. Un grand merci à tous ceux qui l'ont rendue possible !

Agnès Avigdor,
Présidente adjointe ■



Café-rencontre : réfléchir ensemble à son projet d'habitat

Le 17 juin 2026, Avenir Apei a organisé un nouveau Café-rencontre consacré à la thématique de l'habitat. Cette rencontre, destinée aux travailleurs des ESAT de l'association, a réuni **25 personnes accompagnées et 8 professionnels** autour d'une question essentielle : quelles solutions d'habitat pour répondre aux envies, aux besoins et aux projets de chacun ?

Cette rencontre a permis de présenter les différentes possibilités existantes en matière d'habitat et d'échanger avec les participants sur leurs attentes et leurs projets de vie.

Découvrir les différentes possibilités d'habitat

Pour enrichir les échanges, deux professionnelles sont venues partager leur expérience et leur expertise : **une ergothérapeute du Pôle Autonomie et une éducatrice du logement inclusif de L'Arche Aigrefoin**. Leurs interventions ont permis d'apporter des informations concrètes sur les différentes formes d'habitat et sur les accompagnements pouvant être proposés.

Un atelier de **photolangage** a également été proposé. À partir de photographies, les participants ont pu exprimer leurs envies, leurs représentations et leurs préférences autour de leur lieu de vie. Cette activité, particulièrement appréciée, a favorisé la prise de parole et les échanges entre les participants.

À l'issue de la rencontre, différents supports et documents ont été remis afin de permettre à chacun de poursuivre sa réflexion. Ces ressources sont également disponibles sur AGEVAL pour les professionnels.

Poursuivre la réflexion

Ce Café-rencontre constitue une première étape pour accompagner les personnes dans leur réflexion autour de leur parcours





résidentiel. Plusieurs pistes sont désormais à l'étude, notamment l'organisation de **visites de logements inclusifs**.

L'objectif : permettre aux personnes accompagnées de découvrir concrètement différentes solutions d'habitat, de mieux comprendre les possibilités qui existent et, surtout, de pouvoir faire des choix éclairés en fonction de leurs envies et de leur projet de vie.

Clarisse Rousseau,
Coordinatrice Pôle services ■

Une journée pour faire vivre la réflexion éthique au sein d'Avenir Apei

Parce que l'éthique est au cœur de la qualité de l'accompagnement, Avenir Apei a organisé une journée dédiée à la réflexion éthique réunissant près de 50 professionnels et administrateurs de l'association.

Organisée en deux demi-journées afin de permettre au plus grand nombre de participer, cette rencontre avait pour objectif de mieux faire connaître la démarche éthique portée par l'association et de renforcer son intégration dans les pratiques quotidiennes des équipes.

Donner des repères pour accompagner autrement

Tout au long de cette journée, les participants ont pu découvrir ou approfondir plusieurs dimensions essentielles de la démarche éthique : les grands principes de l'éthique dans le secteur médico-social, le rôle et les missions du comité d'éthique d'Avenir Apei, ainsi que les travaux menés depuis sa création.

Les échanges ont également permis de présenter les recommandations produites par le comité d'éthique et les outils mis à disposition des professionnels, notamment les modalités de saisine et une trame de questionnement éthique utilisable dans les situations rencontrées sur le terrain.

Une réflexion collective au service des personnes accompagnées

Un atelier participatif a permis aux participants de travailler à partir de situations concrètes et de croiser les regards. Ces temps d'échanges ont illustré toute l'importance de prendre du recul collectivement face aux questions complexes qui peuvent émerger dans l'accompagnement au quotidien.



Cette journée a confirmé la richesse d'une démarche fondée sur le dialogue, le partage d'expériences et la confrontation des points de vue. La réflexion éthique constitue ainsi un véritable soutien pour les professionnels et un levier pour continuer à améliorer la qualité de l'accompagnement proposé aux personnes accompagnées.

Avenir Apei remercie chaleureusement les membres du comité d'éthique pour leur implication dans l'animation de cette journée ainsi que l'ensemble des participants pour la qualité des échanges et leur engagement à faire vivre cette démarche au sein de l'association.

Marie Jeannot,
Assistante de direction ■

Avenir Apei présent au 66e Congrès de l' Unapei à Bordeaux

Du 3 au 5 juin 2026, Avenir Apei a participé au 66e Congrès de l'Unapei organisé à Bordeaux. Ce rendez-vous national majeur du mouvement Unapei a réuni associations, personnes accompagnées, familles, professionnels et partenaires autour d'un thème essentiel : « ***Handicap : les familles au cœur de l'action*** ».

L'association était représentée par son président, Jean-Michel Reiter, ses administrateurs, sa directrice générale Violette Guillet ainsi que plusieurs directeurs d'établissement. Trois jours durant, les participants ont pu prendre part à des conférences, tables rondes, rencontres inter-associatives et temps d'échanges autour des grands enjeux actuels du secteur du handicap.

Les familles au cœur des réflexions

Cette édition du congrès a placé la place des familles au centre des débats. Leur expertise, leur engagement et leur rôle auprès de leurs proches en situation de handicap constituent des éléments essentiels dans la construction de **parcours de vie adaptés** et dans la transition vers une société plus inclusive.

Les échanges ont notamment permis de réfléchir à la manière de mieux prendre en compte les réalités vécues par les familles, de renforcer leur participation aux projets associatifs et de construire, avec elles, des réponses toujours plus adaptées aux besoins des personnes accompagnées.

Au-delà des temps de réflexion, le congrès a également été l'occasion de découvrir des initiatives innovantes portées par les associations du réseau Unapei, de partager des expériences et de valoriser la richesse des actions menées partout en France.

Un temps fort pour renforcer les liens du réseau

Ces journées ont permis aux représentants d'Avenir Apei de rencontrer d'autres acteurs engagés dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap et de poursuivre les échanges autour des pratiques professionnelles, des projets associatifs et des évolutions à venir.

Ce fut également un moment privilégié pour renforcer les liens avec notre association partenaire HESTIA78, représentée par son président Yves Doinel, son président adjoint Emmanuel



Rousseau et son directeur général Gilles Nion, présents pour leur premier congrès de l'Unapei.

Ces rencontres illustrent toute la richesse du réseau associatif : partager les expériences, mutualiser les réflexions et avancer collectivement pour répondre au mieux aux attentes des personnes accompagnées et de leurs familles.

Trois journées riches en échanges qui viennent nourrir l'engagement d'Avenir Apei en faveur de l'autonomie, de la participation et de l'inclusion des personnes en situation de handicap.

Edwige Daniel
Responsable communication ■

Les familles au cœur de la vie des Conseils de la Vie Sociale

Une vingtaine de familles ont participé à une matinée d'échanges consacrée aux représentants des familles élus au sein des Conseils de la Vie Sociale (CVS) des établissements et services d'Avenir Apei.

Cette rencontre avait pour objectif de renforcer la participation des familles et de leur permettre de mieux comprendre leur rôle au sein des CVS. Elle a également été l'occasion de revenir sur la rencontre organisée l'année précédente et de partager les actions mises en place depuis.

Mieux comprendre le rôle des CVS

Les échanges ont permis de rappeler les missions des Conseils de la Vie Sociale et les différents sujets pouvant être soumis à consultation ou à information. Les participants ont pu partager leurs expériences, leurs questions et les initiatives menées dans leurs établissements.



Un atelier consacré au FALC – **Facile à Lire et à Comprendre** a également permis de découvrir des outils pour rendre l'information plus accessible et ainsi favoriser la participation de tous, notamment celle des personnes accompagnées.

Au-delà des apports pratiques, cette matinée a constitué un véritable temps de dialogue entre les familles et les établissements. Ces échanges contribuent à renforcer la place des familles dans la vie des structures et à faire des CVS des espaces de participation, d'écoute et de co-construction.

Merci à toutes les familles pour leur présence, leur implication et la richesse des échanges !

Edwige Daniel
Responsable communication ■

Les CVS : une journée pour partager, construire et faire entendre sa voix

Le 26 mars dernier, les élus des Conseils de la Vie Sociale (CVS) des établissements d'Avenir Apei se sont réunis au siège de l'association pour une journée d'échanges et de travail consacrée aux rapports d'activité 2025.

Cette rencontre annuelle a rassemblé **personnes en situation de handicap, professionnels et représentants des CVS**, autour d'un objectif commun : faire vivre la participation et permettre à chacun de prendre pleinement part à la vie de son établissement.

Un format renouvelé et participatif

Cette année, la journée a proposé un nouveau format, alternant temps d'échanges collectifs et ateliers pratiques autour de la réalisation des rapports d'activité des CVS.

Cette approche plus concrète et collaborative a favorisé une participation active. Les participants ont pu partager leurs expériences, échanger sur leurs pratiques et réfléchir ensemble aux actions menées au sein des différents établissements.

Une attention particulière a également été portée à l'accessibilité des échanges, notamment grâce à l'utilisation de la **Communication Alternative et Améliorée** (CAA). Ces outils ont permis de faciliter la compréhension et l'expression de chacun et de renforcer la participation des personnes en situation de handicap.

Faire vivre la participation au quotidien

Au-delà du travail consacré aux rapports d'activité, cette journée a surtout permis de renforcer les liens entre les différents CVS et de valoriser le rôle de chacun dans ces instances.

Les échanges ont montré combien ces temps de rencontre sont importants pour partager les expériences, faire émerger de nouvelles idées et faire progresser la participation au sein d'Avenir Apei.

Cette journée riche en échanges et en énergie collective pose ainsi de belles bases pour les prochaines rencontres des CVS.

Merci à l'ensemble des participants pour leur engagement et leur implication !

Edwige Daniel
Responsable communication ■



8 nouveaux studios au Vésinet pour favoriser l'autonomie et l'inclusion

Le 12 juin 2026, Avenir Apei a inauguré les huit nouveaux studios de la Maison Les Ibis, au sein du Centre d'Habitat Horizons (CHH) au Vésinet. Près de 100 personnes ont participé à cet événement, en présence notamment de Marie Lebec, députée des Yvelines, d'élus locaux, de représentants du Conseil départemental des Yvelines, de partenaires, de familles et de professionnels.

Cette inauguration marque une nouvelle étape dans l'évolution de l'offre d'habitat proposée par Avenir Apei. Elle s'inscrit dans une réflexion engagée depuis plusieurs années pour mieux répondre aux attentes des personnes accompagnées et proposer des solutions de logement plus diversifiées, favorisant l'autonomie et les parcours de vie personnalisés.



Répondre aux choix de vie des personnes accompagnées

Une étude menée auprès des résidents du Centre d'Habitat Horizons a fait émerger une attente forte : pouvoir vivre dans un logement individuel tout en continuant à bénéficier d'un accompagnement adapté et sécurisant.

Pour répondre à ce besoin, Avenir Apei a choisi de créer huit studios individuels au sein de la Maison Les Ibis. Cette nouvelle offre complète les différentes solutions déjà proposées par le Centre d'Habitat Horizons, qui accompagne aujourd'hui 115 adultes à travers plusieurs modalités d'habitat : foyers collectifs, foyers-appartements et logements partagés.

Un habitat pensé pour l'autonomie et la vie sociale

Située au cœur du Vésinet, la Maison Les Ibis offre un environnement propice à l'inclusion, grâce à sa proximité avec les commerces, les transports et les services de proximité.

Les huit studios, répartis en rez-de-chaussée et en rez-de-jardin, disposent chacun d'une kitchenette, d'une salle de bain individuelle et d'un espace de vie de 20 m². Des espaces communs – cuisine partagée, salon, bibliothèque et buanderie – permettent également de conserver des moments de convivialité entre résidents. Un espace extérieur complète cet aménagement.

Ce projet illustre pleinement l'engagement d'Avenir Apei : permettre à chacun de vivre dans un environnement adapté à ses besoins, avec davantage de choix, d'intimité et d'autonomie, tout en bénéficiant de l'accompagnement nécessaire au quotidien.

Un projet collectif

La réalisation de ces huit studios est le fruit d'un travail collectif mené par les équipes d'Avenir Apei, notamment les professionnels du service Appartements et de la Maison Les Ibis, des agents techniques du Centre d'Habitat Horizons ainsi que l'association.

Avenir Apei remercie chaleureusement l'ensemble des professionnels mobilisés, la Ville du Vésinet, les partenaires et les élus pour leur soutien dans la concrétisation de ce projet.

Avec ces nouveaux logements, Avenir Apei poursuit son ambition : construire des réponses d'habitat toujours plus adaptées, permettant aux personnes accompagnées de développer leur autonomie et de participer pleinement à la vie de la cité.

Edwige Daniel
Responsable communication ■

Un temps d'échange à la mairie du Vésinet

Après l'inauguration des huit nouveaux studios de la Maison Les Ibis, les participants se sont retrouvés à la mairie du Vésinet pour échanger autour du projet.

Les personnes accompagnées ont partagé leur satisfaction d'intégrer ces logements, soulignant les bénéfices pour leur autonomie et leur qualité de vie.

Jean-Michel Reiter, président d'Avenir Apei, a remercié les partenaires du projet et rappelé l'importance de proposer des solutions d'habitat adaptées aux besoins de chacun. Béatrice de Beaufort a réaffirmé l'engagement de la Ville pour l'inclusion, tandis que Christine Gimpel, directrice du Centre d'Habitat Horizons a présenté la démarche menée.





22 ans de passion et de solidarité autour de l' Opération Golf



Depuis 22 ans, Gilles Huguet porte chaque année l'Opération Golf au profit d'Avenir Apei. Une manifestation devenue au fil du temps l'un des grands rendez-vous solidaires de l'association, réunissant aujourd'hui plusieurs centaines de golfeurs sur les parcours de Saint-Nom-la-Bretèche et de Joyenval.

À l'occasion de la dernière édition, qui a rassemblé 260 joueurs et près de 20 donateurs non joueurs, nous avons souhaité revenir avec lui sur l'origine de cette aventure, ses motivations et ce qui lui donne, après plus de vingt ans, toujours autant d'envie de poursuivre.



Gilles Huguet

Gilles, depuis 22 ans maintenant, vous êtes à l'origine et vous assurez chaque année l'organisation de cette Opération Golf au profit d'Avenir Apei. Comment cette aventure a-t-elle commencé ?

Tout est parti de mon histoire familiale. Mon fils Alexis a été accueilli à l'âge de 18 ans au sein de VPLA, devenue depuis Avenir Apei. Pour notre famille, cela a été un véritable soulagement de trouver une association adaptée à son handicap.

Alexis est resté quatre années au sein de l'association avant de poursuivre son parcours professionnel sur la côte basque, puis de rejoindre le milieu ordinaire.

« Avenir Apei représente pour nous la continuité de VPLA. »

Vous êtes médecin, mais également golfeur depuis de nombreuses années. C'est donc assez naturellement que vous avez choisi le golf pour soutenir l'association ?

Oui. J'avais envie de remercier l'association et de lui apporter quelque chose à mon tour. Le golf est ma passion et je me suis dit que cette passion pouvait être mise au service d'une bonne cause.

La première édition a été organisée au Golf de Saint-Nom-la-Bretèche et avait réuni environ 60 joueurs. À l'époque, nous étions loin d'imaginer ce que cette manifestation allait devenir.

De 60 joueurs à l'origine à 260 aujourd'hui : comment expliquez-vous cette progression ?

L'opération s'est construite progressivement. Nous avons ouvert la compétition à des joueurs extérieurs et le Golf de Joyenval nous a ensuite rejoints, ce qui nous permet aujourd'hui d'organiser cette journée sur deux parcours prestigieux.

Mais ce qui est remarquable, c'est surtout la fidélité des participants. Beaucoup reviennent d'année en année parce qu'ils savent pourquoi ils sont là.

« Ce qui me frappe, c'est l'enthousiasme constant des participants, des golfs qui nous reçoivent et du personnel qui nous aide dans l'organisation. »

Si l'on projette sur 22 années les sommes recueillies aujourd'hui, l'Opération Golf représente, en valeur actuelle, de l'ordre de 600 000 euros apportés au bénéfice d'Avenir Apei. Même s'il ne s'agit pas du cumul comptable exact des sommes versées depuis l'origine, ce chiffre donne une idée de l'importance de cet engagement. Quand vous regardez ce chemin parcouru, qu'est-ce que cela représente pour vous ?

C'est évidemment une grande satisfaction.





Les montants recueillis ont évolué au fil des années, mais cette projection de l'ordre de 600 000 euros en valeur actuelle permet de mesurer ce que peut représenter, sur plus de vingt ans, la mobilisation de bénévoles, de joueurs, de partenaires et de donateurs autour d'une même cause.

Au-delà du plaisir de jouer au golf et de retrouver les participants, c'est la finalité de cette journée qui est essentielle.

« Ce qui me plaît le plus, c'est la satisfaction de servir une bonne cause. »

Les sommes recueillies permettent de soutenir les projets d'Avenir Apei et de contribuer concrètement à l'amélioration de la qualité de vie des personnes en situation de handicap accompagnées par l'association.

On imagine qu'une telle journée ne s'improvise pas. Que représente son organisation ?

Il faut commencer plusieurs mois à l'avance : rechercher les partenaires, mobiliser les joueurs, trouver les lots, organiser les inscriptions, préparer la compétition et la remise des prix…

C'est un travail collectif et je ne suis évidemment pas seul.

Vous êtes notamment accompagné depuis plusieurs années par Alain de Saint Blancard. Quel rôle joue-t-il ?

Alain me seconde beaucoup dans cette tâche. Il est mon adjoint et notre correspondant rouennais.

Il a une excellente communication avec les amis de son club et avec ses différentes relations. Cela permet notamment de faire venir chaque année des joueurs de Rouen et plus largement de Normandie.

Grâce à lui, l'Opération Golf dépasse largement aujourd'hui les frontières de l'Île-de-France.

En 2026, vous avez atteint un nouveau record avec 260 joueurs et près de 20 donateurs non joueurs. Après 22 éditions, qu'est-ce qui vous motive encore ?

C'est justement de voir que cela continue à fonctionner et que les personnes répondent toujours présentes.

Il y a une vraie fidélité, une ambiance particulière et surtout la conscience que cette journée sert à quelque chose.

Votre histoire est aussi celle d'un parent qui, après avoir trouvé pour son fils un accompagnement adapté, a souhaité à son tour s'engager. Pensez-vous que les familles peuvent aussi avoir un rôle à jouer dans la vie et le soutien des associations ?

Oui, bien sûr. Pour une famille, c'est un tel soulagement de trouver une association capable d'accompagner son enfant ou son proche dans de bonnes conditions.

Lorsque cela est possible, les parents peuvent aussi avoir envie de s'engager à leur tour, chacun à sa manière, pour soutenir ces associations, les aider à développer leurs projets et contribuer à la pérennité de leurs actions au bénéfice des personnes en situation de handicap.

C'est aussi une façon de rendre un peu de ce que l'on a reçu.

Vous habitez aujourd'hui dans le Sud-Ouest. Pourtant, vous continuez à préparer cette manifestation. Vous n'êtes donc pas prêt à raccrocher ?

Pas encore ! Je continue à travailler avec les deux golfs et à préparer la prochaine édition.

Après toutes ces années, il y a bien sûr une organisation qui s'est installée, des habitudes et surtout des personnes fidèles autour de nous.

Après 22 ans d'engagement, quel message souhaiteriez-vous transmettre aux golfeurs, aux partenaires et à ceux qui pourraient demain rejoindre cette aventure ?

« Ils ont besoin de nous. Pour le moment, ça marche… pourvu que ça dure ! »

Une formule simple qui résume sans doute assez bien l'esprit de cette aventure commencée il y a 22 ans : mettre une passion au service des autres et montrer ce que l'engagement bénévole, lorsqu'il s'inscrit dans la durée, peut apporter de très concret à une association et aux personnes qu'elle accompagne.

Elle rappelle aussi combien l'engagement des familles et des bénévoles peut contribuer, aux côtés des professionnels, à faire vivre les projets associatifs, à soutenir leur développement et à pérenniser les actions conduites au service des personnes en situation de handicap.

Avenir Apei remercie chaleureusement Gilles Huguet pour ses 22 années d'engagement, Alain de Saint Blancard, les équipes des Golfs de Saint-Nom-la-Bretèche et de Joyenval, ainsi que tous les joueurs, partenaires et donateurs qui, année après année, font vivre cette belle opération.

Propos recueillis par ***Edwige Daniel***
Responsable communication ■

Les chefs de service se mobilisent pour préparer les évaluations HAS 2027



À l'approche des évaluations de la Haute Autorité de Santé (HAS) prévues en 2027, Avenir Apei poursuit sa démarche de préparation collective afin d'accompagner au mieux ses établissements et services dans cette échéance importante.

Dans ce cadre, une journée de travail a réuni les chefs de service des différents établissements de l'association autour des enjeux liés à l'évaluation et à l'amélioration continue des pratiques.

Préparer collectivement les prochaines échéances

Cette journée a permis aux participants de travailler sur les différents outils nécessaires à la préparation des évaluations, notamment les livrets, questionnaires et éléments de preuve attendus. Une attention particulière a été portée au livret II, afin de mieux comprendre les attendus et d'identifier les actions à renforcer au sein des structures.

Au-delà des aspects méthodologiques et organisationnels, cette rencontre a constitué un véritable temps d'échange et de partage d'expériences entre les chefs de service des 21 établissements et services d'Avenir Apei.

Une dynamique collective au service de la qualité d'accompagnement

Les échanges entre professionnels, les temps d'information collective et les moments de convivialité ont permis de renforcer les liens entre les équipes et de favoriser une culture commune autour de la qualité des accompagnements.

Cette mobilisation collective illustre l'engagement d'Avenir Apei dans une démarche d'amélioration continue, avec un objectif partagé : préparer sereinement les prochaines évaluations tout en poursuivant l'évolution des pratiques au bénéfice des personnes accompagnées.

Edwige Daniel
Responsable communication ■



Le Rotary Club du Vésinet soutient les projets sensoriels de l' ESAT Les Courlis



L'ESAT Les Courlis – Les Ateliers d'Avenir Apei a récemment accueilli deux membres du Rotary Club du Vésinet à l'occasion de la remise d'un don de **1 500 €** destiné à soutenir les projets d'accompagnement des personnes accueillies.

Guidé par sa devise « Servir d'abord », le Rotary Club du Vésinet a souhaité s'engager aux côtés d'Avenir Apei pour soutenir l'inclusion sociale et professionnelle des personnes en situation de handicap et contribuer concrètement à l'amélioration de leur quotidien.

Un don au service du bien-être au travail

Cette contribution permettra de soutenir un projet particulièrement important pour l'ESAT : la création d'**espaces sensoriels**, notamment destinés aux personnes présentant des troubles du spectre de l'autisme (TSA).

Ces aménagements ont pour objectif de proposer des espaces adaptés permettant de mieux gérer les sollicitations sensorielles et de favoriser l'apaisement et le bien-être au travail.

Le projet prévoit notamment la création d'espaces sensoriels directement au sein des ateliers, ainsi que l'aménagement d'une **salle sensorielle de répit**. Cet espace offrira aux travailleurs qui en ressentent le besoin la possibilité de s'isoler temporairement, de retrouver leur calme et de reprendre leur activité dans de meilleures conditions.

Pour les membres du Rotary présents lors de cette remise, ce don représente bien plus qu'un soutien financier. Il constitue une véritable source de fierté et la satisfaction de contribuer à faire émerger un projet concret, pensé pour répondre aux besoins des personnes accompagnées.

Cette initiative illustre les valeurs communes qui réunissent le Rotary Club du Vésinet et Avenir Apei : **engagement, solidarité et inclusion**.

L'association remercie chaleureusement les membres du Rotary Club du Vésinet pour leur confiance et leur soutien, ainsi que l'ensemble des équipes de l'ESAT Les Courlis mobilisées pour faire de ce projet une réalité.

Aurélie Bourgeois
Chargée de mission communication et commerciale
Pole travail accompagné ■

Course et marche Boucle de Seine Santé et Handicap (2e édition)

- Date : 29 mars 2026
- Lieu de départ : Parc de la Mairie de Carrières sur Seine pour la Course
- Lieu d'arrivée : Parc Princesse au Vésinet pour la course
- Nombre de circuits et distance Course 9,5 km, marche autour du Parc Princesse au Vésinet 3,5 km
- Nombre de participants : 370 dont 60 en situation de handicap des foyers d'Avenir APEI, Esat Jean Charcot et Esat Leopold Bellan.

La prochaine édition aura lieu le 21 mars 2027 avec un départ du Parc des Sports de Montesson.

Les bénéfices de la course ont permis de soutenir le projet sensoriel de l'ESAT les Courlis





Taxe d'Apprentissage : Devenez les ambassadeurs de nos talents !

Chers parents, amis et proches,

Tout au long de l'année, votre présence et votre soutien sont les moteurs qui font avancer notre association **Avenir Apei**. À l'image de la formidable mobilisation que nous rencontrons lors de nos événements de soutien, nous faisons aujourd'hui appel à votre énergie pour relever un défi essentiel pour l'avenir des personnes que nous accompagnons : **la campagne de la Taxe d'Apprentissage**.

Un levier solidaire à portée de main

Saviez-vous que les entreprises ont la liberté de choisir à qui elles versent le solde de leur taxe d'apprentissage, qui correspond aux 13 % de la dépense libératoire ? Ce versement n'est pas un don, c'est un impôt obligatoire. Autant s'assurer qu'il serve une cause locale qui vous est chère !

C'est ici que vous avez le pouvoir d'agir. Que vous soyez dirigeant d'entreprise, manager ou salarié, vous pouvez interpeller votre direction, votre service des Ressources Humaines ou votre service Comptabilité. Proposez-leur de flécher cet impôt vers nos établissements via la plateforme gouvernementale **SOLTéA**.

Le « Pitch » pour convaincre votre entreprise : Pourquoi nous choisir ?

Si votre entreprise vous demande « Pourquoi eux ? », voici les arguments concrets à leur partager :

- **Un impact direct sur le territoire :** Les fonds bénéficient à nos Instituts Médico-Éducatifs (I.M.E. les Papillons Blancs, La Roseraie, les Glycines) ainsi qu'à nos Établissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT les Néfliers, les Courlis, la Roseraie).
- **Le développement des compétences** : La taxe finance des formations clés (savoirs de base, permis de conduire, sécurité) et nous permet d'accompagner nos travailleurs en situation de handicap vers la Reconnaissance des Acquis de l'Expérience (RAE).
- **La modernisation des conditions de travail :** Cet impôt nous permet d'investir dans des outils numériques adaptés, comme des écrans interactifs ou des tablettes, et dans des équipements de manutention ergonomiques pour améliorer les conditions de travail en atelier.
- **L'innovation pour l'inclusion :** Vos financements nous incitent à nous renouveler, en créant de nouveaux ateliers professionnels (techniques écologiques, numérique…).

Comment procéder concrètement ?

Rien de plus simple ! Parlez-en au sein de votre entreprise et mettez vos décideurs en relation avec nous.

Pour faciliter leurs démarches sur la plateforme SOLTéA, nous tenons à leur disposition notre brochure détaillée ainsi que les numéros de SIRET précis de nos établissements.

Votre contact privilégié :

Pour toute question ou pour obtenir les documents à transmettre à votre employeur, n'hésitez pas à contacter le Service Communication Avenir Apei :

✉ communication@avenirapei.org

✆ 01 70 46 11 32

Chaque voix compte. En devenant les ambassadeurs de nos I.M.E. et de nos ESAT auprès de vos réseaux professionnels, vous offrez à nos jeunes et à nos travailleurs les moyens de leurs ambitions.

Un immense merci pour votre mobilisation !

Patrick GODET

Administrateur, Délégué à la recherche de fonds ■



Transformation de l'offre : à Carrières-sur-Seine, le sport se construit déjà dans la cité

Engagé avant même qu'Avenir Apei ne formalise la démarche « C'est dans la cité que nous construisons l'avenir », ce projet sportif en porte déjà pleinement l'ambition. Il s'inscrit dans la continuité de la transformation de l'offre engagée par l'association : partir des choix des personnes, mobiliser les ressources du territoire et construire avec les acteurs de droit commun. Ville, associations sportives, Avenir Apei, Comité départemental du sport adapté des Yvelines et KiwaniSport travaillent ainsi ensemble pour permettre aux personnes en situation de handicap intellectuel d'accéder plus facilement à une pratique sportive, au plus près de leur lieu de vie. Une première journée de découverte a été organisée le 12 septembre 2026, mais l'ambition va bien au-delà d'une manifestation ponctuelle.

Le sport occupe une place essentielle dans la vie de chacun. Il permet de prendre soin de sa santé, de développer ses capacités, de gagner en confiance, de rencontrer d'autres personnes, de faire partie d'un groupe et, tout simplement, de participer à la vie de la cité.

Pourtant, pour de nombreuses personnes en situation de handicap intellectuel, accéder à une activité sportive régulière reste encore difficile. Quel sport choisir ? Quel club peut accueillir ? Avec quel accompagnement ? Les éducateurs sont-ils préparés ? Les familles connaissent-elles les possibilités existantes ? Et, de leur côté, comment les associations sportives qui souhaitent s'ouvrir au handicap peuvent-elles être conseillées et accompagnées ?

C'est à partir de ces questions très concrètes qu'une démarche nouvelle a commencé à se construire à Carrières-sur-Seine.

Faire du territoire un véritable espace de sport pour tous

Depuis plusieurs mois, la Ville de Carrières-sur-Seine, Avenir Apei, le Comité départemental du sport adapté des Yvelines (CDSA 78), dans le réseau de la Fédération Française du Sport Adapté, et KiwaniSport travaillent ensemble avec une ambition commune : créer, autour de Carrières-sur-Seine et des communes voisines, les conditions permettant aux personnes en situation de handicap intellectuel de pratiquer davantage d'activités sportives et de rejoindre, chaque fois que cela correspond à leur choix, les clubs et associations sportives de droit commun.

L'idée est simple mais ambitieuse : ne pas créer systématiquement une offre sportive à côté de l'offre existante, mais aider progressivement le sport local à devenir réellement accessible à tous.

Carrières-sur-Seine constitue naturellement un territoire particulièrement intéressant pour engager cette démarche. Avenir Apei y est implantée depuis de nombreuses années et y accompagne plusieurs centaines de personnes dans différents établissements et services, notamment sur le site de La Roseraie.

L'association entretient par ailleurs des relations anciennes et étroites avec la Ville. Cette coopération permet aujourd'hui de franchir une nouvelle étape : partir des besoins et des envies des personnes accompagnées, les mettre en relation avec les ressources sportives du territoire et aider les associations qui le souhaitent à ouvrir davantage leurs activités.



Un partenariat construit sur des engagements complémentaires

La Ville de Carrières-sur-Seine joue un rôle essentiel pour mobiliser les associations et les équipements sportifs de la commune et créer les conditions d'un véritable projet territorial.

Le Comité départemental du sport adapté des Yvelines apporte son expertise du handicap et de la pratique sportive adaptée. Il peut conseiller les clubs, accompagner les éducateurs et faciliter l'accès à un large éventail d'activités et de rencontres sportives.

LE SPORT ADAPTÉ : UNE FÉDÉRATION ET UN RÉSEAU DE PROXIMITÉ

La Fédération Française du Sport Adapté (FFSA) organise, développe et promeut la pratique sportive des personnes en situation de handicap mental ou psychique, notamment celles présentant un trouble du développement intellectuel ou un trouble du spectre de l'autisme.

Avec ses ligues et ses comités départementaux, dont le CDSA 78, elle accompagne les sportifs, les familles, les établissements et les clubs. Elle propose des activités de découverte, des activités motrices, des pratiques de loisir ou de compétition, organise des rencontres et aide les acteurs sportifs à construire un accueil accessible, sécurisé et adapté aux choix et aux capacités de chaque personne.

Les priorités du comité départemental des Yvelines est de

- **mettre en place des stages** «savoir nager» toute l'année;

- **développer le sport adapté jeunes** en créant des écoles multisports «Sport Adapté Jeunes» afin de permettre aux enfants et aux jeunes de découvrir différentes activités, de progresser et surtout de prendre plaisir à pratiquer régulièrement.

- **mettre en place des stages sportifs** pour découvrir et partager afin de multiplier les occasions de pratiquer, se rencontrer et de partager autour du sport

- Faire de la motricité une priorité pour tous. Axe essentiel pour le projet du comité afin de permettre à chacun de développer ses capacités et à favoriser l'épanouissement à travers l'activité physique.

«Ensemble faisons du sport une force pour tous ! Nous serons plus forts, nous irons plus vite et plus loin»

Avenir Apei apporte sa connaissance des personnes accompagnées, de leurs attentes, de leurs capacités et des obstacles qu'elles peuvent rencontrer dans l'accès aux activités ordinaires.

KiwaniSport est également l'un des partenaires majeurs de cette démarche. Depuis 34 ans, l'association agit pour favoriser l'accès au sport des personnes en situation de handicap intellectuel et créer des rencontres entre sportifs, clubs, bénévoles et établissements. Cette expérience de terrain peut être mise au service du projet de Carrières, notamment pour faciliter les passerelles entre les différents acteurs et accompagner la mise en place d'activités ou de manifestations.

Avenir Apei et KiwaniSport partagent aujourd'hui une même volonté : faire du sport un véritable moyen de participation à la vie de la cité. La proximité entre les deux associations, y compris au niveau de leur présidence, facilite naturellement cette convergence tout en préservant le rôle et les compétences propres de chaque partenaire.

KIWANISPORT : 34 ANS D'EXPÉRIENCE AU SERVICE DU SPORT POUR TOUS

Présente dans les Yvelines, les Hauts-de-Seine et sur une partie de l'Île-de-France, KiwaniSport organise tout au long de l'année des rencontres et des journées sportives destinées aux enfants et aux adultes en situation de handicap intellectuel, y compris aux personnes polyhandicapées.

Parcours moteurs, activités sur les stades, séances en piscine et journées de découverte sont construits avec les établissements et services médico-sociaux, les clubs, les bénévoles, mais aussi des collèges et des lycées. L'association facilite les rencontres, adapte les activités aux possibilités de chacun et crée des passerelles vers une pratique sportive régulière.





UN ENGAGEMENT ASSOCIATIF FORT POUR CONSTRUIRE UNE POLITIQUE SPORTIVE TERRITORIALE

Pour Avenir Apei, favoriser l'accès au sport constitue un véritable choix associatif. L'objectif est d'encourager, lorsque cette politique n'existe pas encore, la construction de partenariats entre les villes, la Fédération Française du Sport Adapté, le comité départemental, les clubs sportifs et les établissements et services de l'association.

Cette coopération doit permettre de construire une politique sportive au plus près des territoires : organiser des animations de terrain avec les établissements, participer aux rencontres proposées par la Fédération ou le CDSA 78 et développer des activités régulières correspondant aux choix et aux possibilités des personnes accompagnées.

Cet engagement pourra également conduire l'association, selon les situations et des modalités qui resteront à définir, à étudier un soutien permettant à certains établissements ou à certaines personnes accompagnées d'adhérer au mouvement du Sport Adapté ou de rejoindre une activité sportive.

D'abord écouter les besoins

Avant d'imaginer des solutions, il était important de partir des attentes réelles. Une première phase de travail a donc associé les responsables des différents établissements et services : IME, ESAT, foyers et autres structures accompagnant des enfants et des adultes en situation de handicap intellectuel.

L'objectif n'était pas de décider à la place des personnes quel sport devait leur être proposé, mais de mieux comprendre les pratiques existantes, leurs envies, les difficultés rencontrées et les besoins d'accompagnement.

Quels sports intéressent les personnes ? Certaines pratiquent-elles déjà une activité ? Pourquoi d'autres n'en pratiquent-elles pas ? Les horaires sont-ils adaptés ? Les déplacements constituent-ils un obstacle ? Les clubs savent-ils comment accueillir une personne présentant une déficience intellectuelle ? Les professionnels disposent-ils des interlocuteurs nécessaires ?

Cette première réflexion a montré tout l'intérêt de rapprocher deux mondes qui se connaissent encore parfois insuffisamment : celui du médico-social et celui des associations sportives locales.





Puis aller à la rencontre des clubs

Une première réunion d'organisation a été organisée à l'initiative de la Ville de Carrières-sur-Seine, afin de réunir les partenaires et de préparer la démarche.

La Ville, le CDSA 78, Avenir Apei et KiwaniSport ont partagé leurs expériences, précisé leurs rôles respectifs et préparé la mobilisation des associations sportives.

UNE PREMIÈRE RÉUNION D'ORGANISATION EN MARS 2026 À L'INITIATIVE DE LA VILLE

- **Agnès Conesa-Rouat**, maire-adjointe déléguée aux Affaires sociales, au Logement, à la Politique de la Ville et au Tourisme ;
- **Aurélien Devred**, maire-adjoint délégué aux Sports, à la Santé et au Handicap ;
- **Sandrine Pozzo**, directrice du service des Sports de la Ville ;
- **Dominique Morelle**, Président de l'Union sportive de Carrières
- **Jean-Michel Reiter**, président d'Avenir Apei et de KiwaniSport ;
- **Sophie Barille**, secrétaire de KiwaniSport ;
- **Louis-Philippe Menant**, président du Comité départemental du sport adapté des Yvelines (CDSA 78).

D'autres représentants de la Ville et partenaires ont également contribué aux échanges. Le projet reste ouvert à toutes les personnes et associations souhaitant rejoindre la démarche.

La question posée aux clubs n'était pas : « Êtes-vous déjà spécialistes du handicap ? » Elle était beaucoup plus simple : « Êtes-vous prêts à essayer, à accueillir, à apprendre et à construire avec nous ? »

Accueillir une personne en situation de handicap intellectuel ne signifie pas que chaque club doit immédiatement disposer d'une section spécialisée ou de professionnels experts du handicap. Il peut s'agir, dans un premier temps, d'adapter une séance, de mieux connaître une personne, de travailler avec son accompagnateur, de bénéficier des conseils du sport adapté, puis d'avancer progressivement.

C'est précisément l'un des rôles essentiels du CDSA 78 : apporter son expertise, conseiller les clubs, faciliter les adaptations et aider les acteurs locaux à franchir les premières étapes.

Le 12 septembre : une première journée pour se rencontrer

Le samedi 12 septembre 2026, une première journée a permis aux associations volontaires et aux personnes en situation de handicap de se rencontrer autour de la pratique sportive. Cette journée doit être considérée comme un point de départ.

Les clubs ont présenté leurs activités et proposer des découvertes ou des initiations. Les personnes accompagnées pourront essayer, regarder, échanger et surtout exprimer ce qui leur plaît ou non.

L'objectif est de provoquer des rencontres qui pourront ensuite déboucher sur de véritables pratiques régulières.

Pour les personnes travaillant en ESAT, l'organisation d'une rencontre le samedi permet notamment de participer en dehors du temps de travail. La réflexion doit également permettre d'associer les personnes vivant en foyer ainsi que les jeunes accompagnés en IME, selon les activités proposées et les modalités qui pourront être construites avec les établissements et les familles.

L'enjeu sera ensuite de transformer les essais réussis en adhésions, licences et pratiques régulières, lorsque les personnes le souhaitent. L'adhésion au mouvement du sport adapté peut parallèlement ouvrir l'accès à un éventail plus large d'activités, de rencontres et de manifestations organisées à l'échelle départementale.

JEUX D'ECHECS : UNE PREMIÈRE EXPÉRIENCE QUI DEMANDE À SE POURSUIVRE

Le Gambit-Roi, avec la Fédération Française des Échecs, avait organisé le 7 juillet 2024 une après-midi d'échecs dans les locaux d'Avenir Apei à Carrières-sur-Seine. La rencontre avait suscité un réel enthousiasme et une forte participation.

Le club avait ensuite proposé d'ouvrir certaines de ses activités régulières aux personnes accompagnées par Avenir Apei et de leur permettre d'assister à ses tournois. Ces propositions n'avaient pas encore pu se transformer en pratique durable, notamment en raison des difficultés d'organisation et de déplacement.

Le Gambit-Roi accueille déjà dans ses cours plusieurs jeunes autistes. Le club témoigne des progrès observés au fil des années dans leur confiance, leur dialogue avec les autres et leur intégration aux cours ; certains font aujourd'hui partie de ses meilleurs joueurs.

Le club souhaite aujourd'hui poursuivre cette démarche en participant à la journée du 12 septembre.

Une bonne illustration de l'esprit du projet : partir d'une expérience réussie, comprendre ce qui a empêché sa continuité et créer ensemble les conditions permettant, cette fois, de l'inscrire dans la durée.

Accompagner également les associations

Le projet ne peut pas reposer uniquement sur les personnes handicapées et leurs accompagnateurs. L'environnement doit lui aussi évoluer.

Un club sportif peut avoir envie d'accueillir une personne en situation de handicap tout en se posant beaucoup de questions : que faut-il adapter ? Comment communiquer ? Quels comportements peut-on rencontrer ? Faut-il davantage d'encadrement ? Quelle responsabilité pour le club ?

La démarche engagée à Carrières-sur-Seine doit justement permettre aux clubs de ne pas rester seuls. Ils pourront s'appuyer sur l'expertise du CDSA 78, les professionnels d'Avenir Apei et l'expérience de partenaires comme KiwaniSport.

L'objectif n'est pas de demander aux clubs d'être immédiatement experts, mais de créer une dynamique de confiance, d'accompagnement et d'expérimentation.

Un projet sportif déjà inscrit dans la transformation de l'offre d'Avenir Apei

Cette initiative, engagée avant la formalisation de la démarche « C'est dans la cité que nous construisons l'avenir », montre que cette transformation est déjà concrètement à l'œuvre.

Accompagner une personne ne signifie plus seulement lui proposer des activités à l'intérieur d'un établissement ou d'un service. Il faut aussi lui permettre, lorsqu'elle le souhaite, de bénéficier pleinement des ressources ordinaires de son territoire.

Le sport en est une illustration très concrète. Notre responsabilité consiste aussi de plus en plus à travailler avec les villes, les associations, les clubs et tous les acteurs de droit commun pour que les environnements deviennent eux-mêmes plus accessibles.

Le projet engagé à Carrières-sur-Seine correspond pleinement à cette orientation : faire avec le territoire plutôt qu'à côté du territoire.

Construire progressivement un modèle territorial

Nous n'en sommes qu'au début. La journée du 12 septembre a permis d'identifier les activités qui rencontrent un intérêt, les clubs volontaires, les besoins d'accompagnement et les difficultés qu'il faudra résoudre.

À partir de cette expérience, une organisation plus durable pourra progressivement être imaginée afin de faciliter les relations entre personnes accompagnées, établissements, familles, clubs sportifs, Ville et CDSA 78.

À terme, l'ambition pourrait être de disposer, autour de Carrières-sur-Seine, d'un véritable réseau permettant à une personne en situation de handicap intellectuel qui souhaite pratiquer un sport de savoir où aller, à qui s'adresser et comment être accompagnée.

La réussite de cette démarche reposera sur sa dimension collective : une Ville engagée, des clubs volontaires, l'expertise du sport adapté, les 34 années d'expérience de KiwaniSport , les compétences du médico-social et, au centre, les choix et les envies des personnes elles-mêmes.

Le projet est ambitieux. Il devra certainement évoluer au fil des expériences. Mais il traduit déjà une conviction forte qui rejoint pleinement les orientations que nous souhaitons donner au futur projet associatif d'Avenir Apei :

Le sport pour tous ne doit pas rester un principe.

Il doit devenir une possibilité réelle, au plus près du lieu de vie de chaque personne.

Et, là encore, « C'est dans la cité que nous construisons l'avenir ».

Jean-Michel Reiter,
Président ■

Une après midi pour découvrir des sports

Les personnes accompagnées du foyer de vie des Mésanges, du Centre d'habitat de la Roseraie, du Point du Jour et du Centre d'Habitat Horizon ont pu au complexe sportif des Amandiers essayer de nouvelles disciplines sportives. Au programme, jeux d'échecs, handball, badminton, parcours de motricité vers le judo, yoga, danse country, tennis, aikido et parcours de motricité vers le rugby.

Tous ces ateliers ont été animés par les sections sportives de la ville de Carrières sur Seine.

Au total, près de 50 personnes accompagnées au sein d'Avenir Apei ont pu découvrir de nouveaux sports, de quoi susciter des vocations.



KiwaniSport : le sport qui rassemble, crée des liens et ouvre de nouvelles perspectives !

Un premier semestre 2026 riche en rencontres, en découvertes et en partage

Comme chaque année, le premier semestre 2026 été riche en manifestations **KiwaniSport**, avec une belle mobilisation des établissements d'Avenir Apei. Cinq établissements (FAM Le Moulin, MAS de la Roseraie, ESAT et SAS les Courlis, Maison des Courlis, Maison du Point du Jour) ont répondu présents **à l'ensemble des trois rencontres organisées**, témoignant de leur enthousiasme et de leur engagement autour de ces rendez-vous sportifs.

La rencontre départementale « Parcours moteur des Yvelines », organisée en avril au stade des Merlettes, a notamment rencontré un beau succès. Malgré une date située entre les vacances scolaires et le week-end de Pâques, les établissements ont répondu présents pour permettre à leurs sportifs de participer à cette journée. Grâce au concours de la **Fédération Française du Sport Adapté et de la section judo de l'USV**, les participants ont également pu découvrir de nouvelles activités : **le curling et le judo**, une belle expérience qui a permis de sortir des pratiques habituelles et d'éveiller la curiosité des sportifs.

Les rencontres inter-établissements, organisées au **collège du Cèdre du Vésinet** et au **lycée Alain du Vésinet**, ont également été particulièrement appréciées. Le temps d'une matinée, les sportifs ont été accompagnés par les élèves, sous la tutelle de leurs professeurs d'EPS. Cette organisation a favorisé les échanges, les nouvelles rencontres et le partage autour du sport, permettant ainsi de **tisser de nouveaux liens entre les élèves et les personnes en situation de handicap intellectuel**.

Tout au long de ces manifestations, les sportifs ont largement apprécié les différentes épreuves proposées, que ce soit lors des **parcours moteurs ou des rencontres inter-établissements**. Au-delà de la pratique sportive, ces journées sont l'occasion de vivre des expériences nouvelles, de se dépasser à son rythme, de rencontrer d'autres personnes et surtout de partager des moments de convivialité.

Cette réussite repose également sur la **forte implication des professionnels des établissements**. Leur accompagnement et leur investissement sont essentiels pour permettre aux sportifs de participer pleinement aux différentes activités et contribuent largement à la qualité et à la convivialité de ces rencontres.

Une rentrée sportive qui s'annonce riche !

La dynamique KiwaniSport se poursuit au second semestre avec plusieurs rendez-vous.

Samedi 12 septembre 2026 – Journée découverte du sport à Carrières-sur-Seine

KiwaniSport, en partenariat avec la **Fédération Française du Sport Adapté des Yvelines**, la Ville de Carrières-sur-Seine et l'ensemble des établissements d'**Avenir Apei**, a proposé une journée consacrée à la découverte du sport et à l'inclusion des personnes en situation de handicap intellectuel dans les clubs sportifs de la ville de Carrières-sur-Seine. Cette journée permettra aux sportifs de découvrir différentes disciplines et, nous l'espérons, de créer de nouvelles passerelles avec les clubs sportifs locaux.

Samedi 3 octobre 2026 – Parcours moteur des Hauts-de-Seine à Meudon

Les sportifs ont retrouvé les activités classiques du parcours moteur et pourront également découvrir **deux nouvelles disciplines : le judo et la capoeira**. Une nouvelle occasion de diversifier les pratiques et de proposer des expériences sportives originales et accessibles à tous.

Samedi 28 novembre 2026 – Parcours aquatique à la piscine Roger Aveneau de Vanves

Cette journée sera consacrée aux activités aquatiques et proposera également **des baptêmes de plongée à destination des personnes en situation de handicap intellectuel**. La manifestation sera adaptée à tous les niveaux : les **nageurs**, qui évoluent dans le grand bain, comme les **non-nageurs**, qui évoluent dans le petit bain, pourront participer aux activités proposées et profiter pleinement de cette expérience.

Avec ces nouveaux rendez-vous, **KiwaniSport poursuit son ambition : faire du sport un véritable outil de rencontre, de découverte et d'inclusion**, en permettant aux personnes en situation de handicap intellectuel de pratiquer, d'expérimenter de nouvelles disciplines et de trouver leur place au sein du mouvement sportif.

Sophie Barille,
Secrétaire de KiwaniSport ■



Le FAM le Moulin sur les rencontres KiwaniSport



Initiation au judo par l'Union Sportive du Vésinet

De l'or autour du cou et des étoiles plein les yeux !

Cette année encore, les nageurs de l'**US Conflans – section natation adaptée** ont vécu une belle aventure sportive et humaine à l'occasion des Rencontres nationales organisées à Valbonne par **Special Olympics France**.

Ils étaient six à représenter le club : **Achouack, Constance, Caroline, Lucas, Charles et John**. Pendant deux jours, ils ont donné le meilleur d'eux-mêmes, porté par des mois d'entraînement et une belle énergie collective. À l'arrivée, chacun est reparti avec une belle récompense… et surtout de l'or autour du cou et des étoiles plein les yeux !

Au-delà des résultats sportifs, ces Rencontres nationales ont été l'occasion de vivre une expérience riche en émotions : deux jours de compétition, de rencontres, de partage, de découverte et de dépassement de soi. Pour les nageurs, ce déplacement a aussi représenté une véritable aventure humaine, faite de moments de complicité, de fierté et de plaisir.

Cette expérience rappelle combien **le sport peut être un formidable levier d'autonomie, de confiance en soi et d'ouverture aux autres**, en permettant à chacun de développer ses capacités et de vivre pleinement ses réussites.

Cette belle aventure n'aurait pas été possible sans l'engagement de celles et ceux qui accompagnent les nageurs tout au long de l'année. Un grand merci à **Océane, leur coach**, qui les retrouve chaque samedi pour les faire progresser et les encourager dans leur pratique, ainsi qu'à **Laurence**, qui contribue au développement du projet grâce à son travail auprès des partenaires et des sponsors.

Merci également à **Lise, directrice de l'ESAT**, qui a permis aux travailleurs concernés de bénéficier d'une journée de congé afin de participer à cette compétition et de vivre pleinement cette expérience.

Bravo à nos six nageurs pour leur engagement, leur ténacité et leurs performances. Cette aventure montre une nouvelle fois que, **lorsque les opportunités sont au rendez-vous, les possibilités sont nombreuses pour chacun !**

Anne-Marie Libotte et Catherine Kerdelo
Parent de personnes accompagnées ■





Léo/coach sportif, Charles, Mme Libotte, Caroline, John, Constance, Lucas, Achouack, Océane/coach sportif & M^me^ Kerdelo

Un grand succès pour l' Opération Brioches 2026 !

Merci aux bénévoles et aux établissements mobilisés, et bravo aux personnes accompagnées qui ont participé aux stands de vente ! Grâce à vous, la solidarité a une nouvelle fois été au rendez-vous cette année !



DU 24 AU 30 MARS 2025 · Opération brioches · JOURNÉES SOLIDAIRES DES ASSOCIATIONS UNAPEI



Une magnifique rencontre entre Musique et Solidarité : Découvrez le projet « Mélodies pour l'Avenir » !

La musique a ce pouvoir magique de rassembler les cœurs et d'effacer les différences…

À vous tous que nous accompagnons au quotidien, chères familles, chers amis d'Avenir Apei, c'est avec une immense joie et beaucoup d'émotion que nous vous annonçons un événement exceptionnel qui marquera notre fin d'année 2026.

La genèse d'un projet un peu fou… mais tellement beau !

Vous le savez, le contexte actuel nous demande souvent de nous réinventer pour continuer à financer nos projets et faire face à la baisse de certains financements publics. Il fallait trouver une idée nouvelle, belle et surtout fédératrice.

C'est ainsi qu'est née une rencontre avec l'association **Le Piano en Liberté**, qui promeut la musique classique. De nos échanges a jailli une évidence : pourquoi ne pas allier l'excellence musicale et la jeunesse à notre cause solidaire ? Le projet des concerts caritatifs « **Mélodies pour l'Avenir** » était lancé !



Deux étoiles du piano jouent pour Avenir Apei

Les mardi 17 et jeudi 19 novembre prochains, la salle Louis Jouvet de l'Espace Jacques Catinat de Chatou accueillera deux récitals de piano d'exception.

Deux jeunes virtuoses au grand cœur ont accepté de s'engager généreusement à nos côtés :

- **Mardi 17 novembre : Théo Fouchenneret** (1er Prix du prestigieux Concours de Genève), un véritable poète du clavier, nous fera vibrer sur les notes de Schubert. N'hésitez pas à découvrir son univers sur son site officiel : www.theofouchenneret.com
- **Jeudi 19 novembre : Jorge González Buajasán** (prodige cubain lauréat du Concours Clara Haskil), nous offrira un moment de pure magie avec des œuvres de Chopin et Liszt. Vous pouvez en apprendre plus sur ce talentueux artiste sur son site : jorgegbuajasan.com

La fierté d'un événement vraiment inclusif

Parce que cet événement est le vôtre, il était impensable de ne pas mettre en lumière les talents de notre association. Ainsi, chaque récital sera ouvert par une courte prestation musicale au **Bao-Pao**, réalisée directement par des personnes accompagnées par nos établissements ! Un grand moment de fierté et de partage en perspective pour ouvrir ces soirées.

À quoi serviront les fonds ?

Au-delà de l'émotion musicale, chaque billet vendu est une action solidaire directe. **100 % des bénéfices** de ces deux soirées seront reversés à la caisse de solidarité d'Avenir Apei.

Notre priorité absolue pour ces fonds ? **Nos Centres de Loisirs Adaptés**. Ces structures sont vitales : elles offrent à nos enfants des moments irremplaçables de découverte, de joie et d'épanouissement, tout en apportant à vous, les parents et les aidants, ce temps de répit si précieux et nécessaire.

Nos plus profonds remerciements

Un tel projet ne pourrait voir le jour sans une magnifique chaîne de solidarité.

Nous tenons à remercier du fond du cœur Christine Gastaud, présidente de l'association **Le Piano en Liberté**, véritable marraine de cet événement.

Notre immense gratitude s'adresse également à la **Ville de Chatou**, à Monsieur le Maire Éric Dumoulin, Madame la première Adjointe Michèle Grellier, Madame l'Adjointe Véronique Fabien-Soulé, ainsi qu'aux équipes techniques (notamment Sandrine Callegari et Nicolas Hebert) pour le prêt gracieux et si chaleureux de cette magnifique salle.

Nous saluons l'engagement exceptionnel du **Crédit Agricole d'Île-de-France** porté par les Caisses Locales de Croissy-Montesson avec Philippe Martin (Président), Christian Rault (Vice-Président) et Annabelle Frenot (Secrétaire), et du Pincerais avec Johanna Bouffinier-Duval (Présidente). Leur soutien s'est concrétisé de la plus belle des manières par la remise d'un chèque de 6 000 € le 31 mars dernier au siège de notre association ! Cette aide précieuse a permis de prendre en charge les coûts d'organisation, garantissant que chacun de vos dons ira directement à nos actions.

Enfin, un grand merci à Bastien Herbin et à la **Maison Quintes-sence** pour l'aide précieuse accordée lors du prêt d'un piano de concert majestueux.

Faisons résonner la solidarité !

Cet événement ne pourra être un succès total qu'avec vous. N'hésitez pas à en parler autour de vous, à vos amis, vos voisins, vos collègues. Invitez-les à partager ce moment musical d'exception qui va aider nos actions.

Nous vous espérons très nombreux pour faire vivre, ensemble, cette très belle aventure humaine !

Patrick Godet

Administrateur, Délégué à la recherche de fonds ■

En bref :

- **Quand ?** Mardi 17 et jeudi 19 novembre 2026 à 20 h 45.
- **Où ?** Salle Louis Jouvet - Centre Artistique Jacques Catinat (3, place Maurice-Berteaux Chatou).
- **Participation Bienfaiteur :** 50 € (Soit 17 € après déduction fiscale de 66 %). Un reçu fiscal est délivré automatiquement.
- **Parlez-en et réservez sur :** www.avenirapei.org/concert-caritatif/

Avenir Apei et la Police nationale : une collaboration qui se concrétise

Trois sessions de formation seront proposées par Avenir Apei, entre septembre et novembre 2026, à une trentaine de professionnels de la Police nationale dans les Yvelines.

Cette action s'inscrit dans une dynamique engagée au niveau national. En janvier 2023, **l'Unapei et la Police nationale ont signé une convention visant à améliorer l'accessibilité des services publics de sécurité pour les personnes en situation de handicap**, notamment à travers la sensibilisation et la formation des forces de l'ordre. Cette convention prévoit également un déploiement dans les territoires, en lien avec les associations du réseau Unapei et les services départementaux de la Police nationale.

Une collaboration qui s'est construite dans le temps

Dans les Yvelines, cette dynamique a commencé à prendre forme en **2024**, grâce à une mise en relation avec **M. Chazarin, président de l'ADAPEI 78**. Il avait identifié l'intérêt du travail mené par Avenir Apei autour du **FALC (Facile à lire et à comprendre)** et de la formation **S3A**, qui vise notamment à améliorer l'accueil et l'accompagnement des personnes présentant des difficultés de compréhension.

Cette mise en relation a permis d'échanger avec la **Délégation départementale d'aide aux victimes (DDAV)**, qui s'est montrée particulièrement intéressée par le projet de formation.

Pour des raisons de restructuration du service, le projet n'a cependant pas pu être mis en œuvre immédiatement. Le contact est néanmoins resté maintenu.

En **mai 2025**, Avenir Apei a ainsi invité **Florence Toba et Emma Gabber**, professionnelles de la délégation, à participer à une session de formation S3A. Toutes deux ont particulièrement apprécié cette expérience, permettant de poursuivre les échanges autour de l'accueil des personnes en situation de handicap et de l'adaptation des pratiques professionnelles.

Le projet devient réalité en 2026 !

Après cette période de réorganisation, le projet peut désormais se concrétiser. **Trois sessions de formation sont programmées en septembre, octobre et novembre 2026**, auprès d'une trentaine de professionnels issus de plusieurs commissariats des Yvelines.

Parmi les participants : **gardiens de la paix, brigadiers-chefs, adjoints administratifs et intervenants sociaux en commissariat.**

À travers ces formations, Avenir Apei partagera son expertise afin de permettre aux professionnels de mieux comprendre les situations de handicap, d'adapter leur communication et de faciliter l'accueil et l'accès aux droits des personnes concernées.

Une belle illustration d'un partenariat construit dans la durée et qui contribue, concrètement, à rendre les services publics plus accessibles à tous.

Clarisse Rousseau
Coordinatrice Pôle services ■



Une deuxième Nuit du handicap

Le samedi 13 juin 2026, la place du Marché du Vésinet a accueilli la deuxième édition de la Nuit du handicap. Cet évènement festif, entièrement gratuit avait pour objectif de favoriser la rencontre, de valoriser les talents des personnes en situation de handicap et de contribuer à changer le regard sur le handicap.

Plus de 1000 participants pour cette nouvelle édition.

150 bénévoles se sont mobilisés pour organiser et l'animer cette belle fête dont la moitié étaient eux-mêmes en situation de handicap.

Cette année nous avons souhaité associer les personnes dès le début de la préparation. Certains se sont investis dès le mois de novembre tandis que d'autres ont rejoint l'événement le jour même.

26 partenaires associatifs et institutionnels, dont 15 associations du Vésinet dont Avenir APEI et les Amis de l'Atelier, ainsi qu'une dizaine de commerçants, ont contribué à la réussite de cette soirée pilotée par le CCAS du Vésinet. Le Conseil municipal des jeunes, le Théâtre du Vésinet, le département des Yvelines et plusieurs services de la Ville étaient également mobilisés.

De 17 heures à 22 h 30, les participants ont pu profiter d'un programme très riche, flash mob du CCAS, chansons, théâtre d'improvisation, clowns, représentation du Roi Lion, démonstration de Bao-Pao accompagnée d'une composition musicale de Avenir APEI.

De nombreux ateliers étaient également proposés et animés par les membres des associations, massages, arts plastiques, poterie, jeux, activités créatives, quiz sur les idées reçues, atelier sensoriel ou encore arbre à préjugés. Plusieurs expositions ont permis de mettre en lumière les œuvres réalisées par des personnes en situation de handicap. La soirée s'est poursuivie dans une ambiance joyeuse et conviviale sur la piste de danse.

Au-delà de l'événement, la Nuit du handicap permet de renforcer les liens entre les personnes, les associations, les professionnels et les habitants.

Rendez-vous est déjà pris pour la prochaine édition, le 12 juin 2027 !

Valérie Mezzalira
Chargée de projets au Centre Communal d'Action Sociale au Vésinet ■

2e édition de la Nuit du Handicap au Vésinet, le 13 juin 2026 Une nuit inoubliable





Vivre sa ville, passe par des événements exceptionnels qui demandent préparation, engagement et implication. Les personnes accompagnées par l'association ont répondu présentes.

Tout d'abord, toute une équipe de bénévoles a assuré le bon déroulement de la manifestation (montage-démontage et animation des ateliers). Sont remerciés particulièrement Anne-France, Guillaume, Aurélien, Boris, Stevens, Maxime, Aurélie et Alekseï.

Certains ont choisi avec la Compagnie Baribal de présenter un spectacle vivant tout au long de la soirée et le résultat était époustouflant. Sont remerciés également Tiphaine, Sophie, Whitney, Baptiste, Soizic et Alice.

Enfin la prestation des musiciens du Bao Pao de l'association a été remarquable. Jusqu'au début de la nuit, un DJ a assuré l'ambiance musicale.

En cours de cette soirée, se sont déplacés des Vésigondins et des familles des personnes accompagnées. Les échanges ont été nombreux et fructueux.

Cette belle réussite est aussi la mobilisation de professionnels. Des remerciements appuyés sont adressés à Alida et Valérie du CCAS du Vésinet (l'organisation fut sans faille).

La ville du Vésinet est également à remercier dans son engagement auprès des personnes en situation de handicap.

La prochaine édition est déjà une belle perspective d'autant qu'elle marque l'arrivée de l'été. L'édition 2026 a d'ailleurs été marquée par une fin de journée ensoleillée.

Pour La Maison les Ibis

Jérôme Cadoret
Éducateur au Ibis Pôle habitat et vie sociale ■

Vie des établissements

Pôle habitat et vie sociale

Une saison 2025-2026 au Théâtre du Vésinet pour les Vésigondins de la Maison les Ibis

En partenariat avec le Théâtre du Vésinet et le Centre d'Habitat Horizons représenté par Madame Christine Gimpel, nous avons proposé une programmation éclectique; un concert de musique classique, une pièce de théâtre, un spectacle de danse et un concert de Jazz.

Nos résidents ont répondu présent. C'est en petit groupe de trois personnes et un accompagnateur que nous nous sommes déplacés et apprêtés pour l'occasion.

Début juillet Carl (directeur du Théâtre) et Anne (chargée culturelle) sont venus à la Maison les Ibis autour d'un apéritif, rencontrer les participants pour avoir leurs impressions et leurs ressentis. Nous avons échangé sur les futurs spectacles.

Nous sommes allés avec Baptiste et Maxime à la présentation de la saison 2026-2027, cinq spectacles ont retenus l'attention et se seront proposés pour un petit groupe de quatre personnes et un accompagnateur ou une accompagnatrice.





Le partenariat estest riche et bien engagé. Il a permis à certaines personnes d'aller pour la première fois au Théâtre du Vésinet et d'assister à un spectacle vivant. Collectivement, nous souhaitons poursuivre cette action.

Pour la Maison les Ibis

Jérôme Cadoret

Les Mésanges : avec des bénévoles de la société ALLAINZ

Le foyer de vie « les Mésanges » a eu le plaisir d'accueillir des bénévoles de la société ALLAINZ pour leur journée de solidarité qui a eu lieu le vendredi 19 juin 2026 à Croissy-Sur-Seine.

Ce sont ainsi 9 personnes qui ont participé à l'amélioration du cadre de vie des résidents !

6 bénévoles ont remis en peinture la pièce de vie commune de l'unité 2 pendant que 3 bénévoles ont remis en état les vélos et les tricycles du foyer.

Un immense merci aux bénévoles, aux professionnels de l'équipe technique du CHH qui sont venus nous aider (Hicham et Christophe) ainsi qu'à Stéphane, agent technique du foyer

Caroline Benoit

Directrice adjointe du foyer



Vote des résident du FDV Mésanges en avril 2026

Accompagnés par des professionnels motivés, 8 résidents sous tutelle du foyer de vie les Mésanges ont vu leur nom inscrit pour la première fois sur les listes électorales de Croissy-sur-Seine, en février dernier.

Les 3 candidats aux élections municipales sont ensuite venus au foyer présenter chacun leur programme électoral aux résidents. Ce furent des moments privilégiés d'échanges : le mot « citoyenneté » prenait alors sens. Nous avons ensuite fait un comparatif des professions de foi de chaque candidat en FALC sur différents thèmes afin d'aider chaque résident à choisir son candidat.

Nous avons alors accompagné 12 résidents au bureau de vote le 15 mars 2026. Que de sourires et de fierté dans leurs regards !



Cédric :

« *C'était pour choisir un maire. J'ai eu ma carte pour voter. Caroline a fait des réunions* »

Vincent K :

On nous a demandés si on était intéressé pour aller voter. Les éducateurs ont fait des réunions pour nous expliquer comment allait se passer le fonctionnement du vote. Des candidats sont venus au foyer pour parler des projets qu'ils ont pour Croissy, on *a été nombreux à les écouter.*

Je trouve que c'est bien que les personnes en situation de handicap participent comme les autres personnes parce que çà veut dire qu'il n'y a pas de différences, chacun peut s'exprimer. Je suis content d'avoir voté.

Alain D : *Je suis content d'avoir voté, c'était ma première fois.*

François : *J'avais déjà voté pour les élections présidentielles en 2022.*

Il fallait avoir sa carte d'identité pour voter.

C'était bien le dossier spécial de l'association parce qu'il y avait plein de renseignements.

Je me souviens qu'un candidat a parlé de certains sujets : le sport, la culture, la cantine et les bus

Il y en a deux qui ne vont pas être contents car j'ai pas voté pour eux, j'ai choisi l'autre ! »

Laurence le Bonniec,
ES Mickael Teboul, ME ■

Le Printemps des Poètes met à l'honneur les créations de nos résidents

Le samedi 23 mai 2026, la **MJC Les Terrasses de Conflans-Sainte-Honorine** a accueilli le vernissage de l'exposition organisée dans le cadre du **Printemps des Poètes de l'Unapei**, autour du thème « La liberté. Force vive, déployée. ».

À cette occasion, les créations réalisées par les résidents de la **MAS et du foyer de vie Le Point du Jour** ont été mises à l'honneur. Peintures, créations artistiques et expressions personnelles ont permis aux visiteurs de découvrir leur regard singulier sur la liberté.

Ce projet culturel a offert aux résidents un espace pour **exprimer leurs émotions, leur créativité et leur sensibilité**, tout en partageant leurs réalisations avec le public. Une belle manière de faire entendre leur voix et de montrer que la culture et la création sont accessibles à tous.

Le vernissage s'est déroulé dans une ambiance conviviale et chaleureuse. Les résidents étaient particulièrement heureux et fiers de présenter leurs œuvres et de pouvoir échanger avec les visiteurs venus découvrir l'exposition.

Au-delà de la présentation des créations, cette exposition a permis de créer un véritable moment de rencontre et de partage autour de l'art, de la poésie et de l'inclusion.

Une belle expérience pour les artistes, qui ont pu voir leurs créations reconnues et valorisées, et pour tous ceux qui ont participé à ce projet.



Carla Sylva,
Coordinatrice MAS Le Point du Jour

Hélène Leconte,
Educatrice et Coordinatrice Foyer de vie Le Point du Jour ■

Pôle travail accompagné

Activités, musique et convivialité : le Pôle Travail fête l'été !

Le Pôle Travail a célébré l'arrivée des vacances d'été.

Chaque ESAT a réuni les travailleurs autour de nombreuses activités : manucure, coiffure, karaoké, cuisine, pétanque, football, blind test et bien d'autres animations.

Des moments conviviaux et festifs, accompagnés de musiques, permettant à chacun de profiter d'un temps de détente et de partage.

Une belle façon de terminer la période estivale et de partir en vacances sereinement.

Aurélie Bourgeois

Chargée de mission communication et commerciale
Pole travail accompagné ■





Fierté, engagement et réussite : nos travailleurs diplômés !

Les Ateliers d'Avenir Apei se sont réunis pour célébrer un moment fort : la remise des diplômes dans le cadre du dispositif Différent et Compétent, pour des travailleurs de nos 3 ESAT qui ont fait reconnaître lleur compétence ou leur expérience professionnelle.

Des mois de travail, d'engagement, de persévérance… et enfin, la fierté de recevoir ce diplôme, fruit d'un vrai projet professionnel mené avec conviction.

Sur les visages : de la joie, de l'émotion, parfois quelques larmes… et beaucoup d'applaudissements !

Un immense bravo à nos travailleurs, pour leur détermination. Et une pensée toute particulière pour leurs moniteurs, présents à chaque étape, qui les ont accompagnés, encouragés, crus en eux jusqu'au bout.



Emma Calland
Chargée de communication
Pôle travail accompagné ■

Cartel FALC 18 juin

Après avoir participé à la transcription de cartels en FALC pour l'exposition Madame de Sévigné au Musée Carnavalet, les travailleurs de l'atelier FALC ont eu la chance de découvrir l'exposition lors d'une visite dédiée le 18 juin.



L'occasion de voir concrètement le résultat de leur travail et de mesurer leur contribution à une culture plus accessible à tous. Un grand merci au Musée Carnavalet pour sa confiance et son engagement en faveur de l'accessibilité culturelle.

Retour sur la journée « Portes ouvertes » de l'Esat les Néfliers

La matinée « Portes ouvertes » de l'ESAT les Néfliers d'Avenir Apei a permis de faire découvrir les activités, les métiers et le savoir-faire des personnes accompagnées au sein de l'établissement.

Au programme : une expérience immersive permettant aux participants de tester différents métiers, d'échanger avec les équipes et de mieux comprendre les activités réalisées au quotidien au sein des ESAT et EA.

Cette matinée s'est déroulée dans le cadre de la Semaine des Achats Socialement et Écologiquement Responsables (SASER), portée par le mouvement Gen'Inclusive, qui met en lumière les acteurs engagés pour des achats plus responsables et inclusifs.



Une belle occasion de découvrir les compétences et les savoir-faire développés au sein de nos ESAT.

Emma Calland
Chargée de communication
Pôle travail accompagné

L'Oréal Citizen Day : une belle rencontre entre les équipes

Les équipes de L'Oréal sont venues à la rencontre des travailleurs et des équipes des ESAT d'Avenir Apei dans le cadre d'une journée d'échanges et de découverte.

Au cours de cette journée, les travailleurs ont pu bénéficier de soins des mains et de séances de manucure proposés par les collaborateurs de L'Oréal.

La rencontre leur a également permis de découvrir les activités réalisées au sein des ateliers. Ils ont pu échanger avec les équipes et découvrir certains métiers exercés au sein de nos ESAT.



Une belle journée placée sous le signe de la rencontre, de la bienveillance et du partage.

Emma Calland
Chargée de communication
Pôle travail accompagné



DuoDay inversé : une rencontre pour découvrir les talents de nos ESAT

Dans le cadre des DuoDay inversés, les trois ESAT d'Avenir Apei ont eu le plaisir d'accueillir plusieurs partenaires engagés, parmi lesquels la Mission Locale, Sephora de Montesson, la Ville de Chatou, la Ville du Pecq et Vossloh.

Cette journée a permis la création de binômes entre professionnels extérieurs et travailleurs des ESAT, favorisant ainsi la découverte mutuelle des environnements et des compétences de chacun.

Les travailleurs ont eu l'opportunité de présenter leur savoir-faire et de valoriser









leurs activités professionnelles auprès des partenaires accueillis. De leur côté, les visiteurs ont pu découvrir la diversité et la maîtrise des métiers exercés en ESAT.

Cette initiative illustre l'importance de ces dispositifs dans la promotion de l'inclusion et de la reconnaissance des compétences de chacun.

Emma Calland
Chargée de communication
Pôle travail accompagné ■

Matinée de l'emploi : renforcer les partenariats pour développer les parcours professionnels

Le 26 mars à l'ESAT les Néfliers une rencontre a été organisée autour d'un objectif commun : développer les opportunités professionnelles.

Cet échange a réuni différents partenaires autour de deux axes principaux :

- le renforcement du réseau de partenaires emploi afin d'améliorer l'orientation des travailleurs et de fluidifier les passerelles entre les acteurs locaux
- la mise en valeur des ESAT et la promotion de la diversité des métiers qui y sont exercés



Les participants ont pu partager leurs pratiques, leurs besoins et leurs perspectives de collaboration. Ces échanges ont permis de consolider les liens existants et d'envisager de nouvelles actions communes au service des parcours professionnels.

Cette dynamique collective souligne l'importance du travail en réseau pour favoriser l'inclusion et ouvrir de nouvelles perspectives d'emploi aux personnes accompagnées.

Emma Calland
Chargée de communication
Pôle travail accompagné ■

Formation « Se remobiliser et prendre confiance » : Prendre confiance et révéler ses compétences

Plusieurs travailleurs ont participé à une formation proposée par ImproActif, organisée sur trois jours.

L'objectif de cette formation était de permettre à chacun de mieux se connaître, de prendre confiance en soi et de développer sa communication dans un cadre professionnel.

À travers des ateliers inspirés du théâtre d'improvisation, les participants ont pu travailler leur posture, leur voix et leur expression. Ils ont également appris à mieux prendre la parole, à s'adapter à des situations imprévues et à communiquer de manière plus claire.

Un autre temps fort de la formation a porté sur la connaissance de soi. Les stagiaires ont pu réfléchir à leurs points forts, mieux comprendre leurs émotions (stress, timidité, peur…) et apprendre à les gérer. Ces exercices ont permis à chacun de se sentir plus à l'aise et de valoriser ses compétences.

Enfin, un travail a été mené sur les codes de la communication professionnelle : savoir se présenter, prendre en compte son interlocuteur et adopter une posture adaptée en situation de travail.

Les retours des participants sont très positifs. Ils évoquent notamment une formation bienveillante, dynamique et utile pour progresser.

Cette formation a permis à chacun de repartir avec des outils concrets pour la suite de son parcours professionnel, ainsi qu'un regard plus positif sur ses propres capacités.

Emma Calland
Chargée de communication
Pôle travail accompagné ■





Topivo : nos travailleurs au cœur de l'action au Parc des Princes

Les Ateliers d'Avenir interviennent régulièrement au Parc des Princes, en partenariat avec Topivo, dans le cadre de prestations hors les murs.

Ces interventions permettent aux travailleurs d'exercer leur activité professionnelle en dehors de l'ESAT, dans un environnement dynamique et ouvert au public.

Sur place, ils assurent le service de boissons ainsi que la préparation de crêpes lors des événements. Ces missions mobilisent plusieurs compétences : respect des consignes d'hygiène, travail en équipe, gestion du rythme de service et relation avec les clients.



Ce type de prestation contribue également à renforcer l'autonomie, la confiance en soi et l'adaptation à de nouveaux contextes de travail.
Cette collaboration s'inscrit dans une volonté de développer des expériences professionnelles variées et valorisantes pour les travailleurs.

Emma Calland
Chargée de communication
Pôle travail accompagné ■

À la découverte du stop motion avec Victor Haegelin

La Section d'Adaptation spécialisée des Courlis d'Avenir Apei a accueilli Victor Haegelin le 26 janvier, réalisateur et animateur spécialisé dans le stop motion (animation image par image). Il est notamment connu pour avoir réalisé le clip La Quête d'Orelsan en pâte à modeler.





Victor Haegelin a présenté son métier auprès des travailleurs. Il a expliqué comment se fabrique une animation, montré ses outils et partagé les différentes étapes de création.

L'intervention a été très appréciée et a suscité beaucoup de curiosité.

Cette rencontre a permis de mettre en avant deux éléments importants de ce métier : la patience et la créativité.

Emma Calland
Chargée de communication
Pôle travail accompagné ■

mots mêlés

Avenir Apei

Retrouvez les mots associés à Avenir Apei en jouant à ces mots mêlés.

I	A	P	P	R	E	N	T	I	S	S	A	G	E
R	E	T	R	A	I	T	E	K	V	A	0	L	H
G	R	Y	0	I	A	U	T	0	N	0	M	I	E
0	E	V	A	L	U	A	T	I	0	N	S	R	F
L	Q	L	0	I	N	S	P	I	R	A	N	T	E
F	W	V	V	P	Z	P	R	0	J	E	T	S	L
C	0	L	L	A	B	0	R	A	T	I	0	N	M
N	Y	K	N	L	A	F	A	M	I	L	L	E	S
A	S	S	E	M	B	L	E	E	0	L	A	X	V
I	N	T	C	I	T	0	Y	E	N	N	E	T	E
M	E	L	0	D	I	E	S	T	N	B	J	V	P
R	K	I	W	A	N	I	S	P	0	R	T	F	R
U	I	Y	M	Z	F	I	E	V	P	U	P	U	G
P	R	0	F	E	S	S	I	0	N	N	E	L	S

Mots à trouver :

APPRENTISSAGE
ASSEMBLEE
AUTONOMIE
CITOYENNETE
COLLABORATION
EVALUATIONS
FAMILLES
GOLF
INSPIRANTE
KIWANISPORT
MELODIES
PROFESSIONNELS
PROJETS
RETRAITE

Coin des poèmes

Les poèmes de Gilles Leroy, personne accompagnée à la retraite

« La différence »

Toi tu recherches le profit
Pas moi je cherche le bonheur
Avec des fleurs
En forme de cœur
Pour te faire plaisir
Et non pour te haïr
Mais par ta présence :
Tu me réconfortes, tu me revigores
Et j'en demande encore

« Montagne »

Et même si tu me laisses au bord d'un ravin, d'une crevasse.
Je vais tout cerner pour m'en sortir sans te haïr. Ça ne servira à rien.
Pas de boniments, juste de la concentration pour espérer sortir de ce bourbier.

« Village »

De mon village
Tout doucement
Avec mes documents
À mon âge
J'attends maman
Avec bonheur et sérénité

« Bateau »

Des bateaux
Pour être beau
En toutes circonstances
Sauf quand il y a de la tempête
Et prendre un bateau

Agenda année 2026-2027

Bureau et Conseil d'administration

Bureau
12 novembre 2026(+ réunion stratégie)
10 décembre 2026

Conseil d'aministration
15 décembre 2026



Commissions

Commission finances
4 décembre 2026

Comité Éthique
17 novembre 2026

Commission développement durable
18 novembre 2026



Temps forts associatifs

Santé
Vendredi 11 décembre 2026

Habiter
Jeudi 28 janvier 2027

Accès aux droits
Jeudi 25 février 2027

Scolarité Apprentissage
Jeudi 25 février 2027

Vie et participation Sociale
Lundi 8 mars 2027

Parcours professionnel
Lundi 8 mars 2027



Journées et Séminaires

Séminaire Cadres et Administrateurs
26 et 27 novembre 2026



MÉLODIES POUR L'AVENIR

2 Récitals Exceptionnels

au profit des personnes en situation de handicap

Avenir Apei

Mardi 17 novembre 2026 - 20h45

Récital Schubert

Théo Fouchenneret

- piano



Jeudi 19 novembre 2026 - 20h45

Récital Chopin - Liszt

Jorge González Buajasán

- piano



Participation bienfaiteur : 50€

Placement libre

Réservation : https://www.avenirapei.org/concert-caritatif/

Organisation
Association
Le Piano en Liberté

Centre Artistique Jacques Catinat
3 Place Maurice Berteaux - 78400 Chatou

Réservez ici

Billetterie

CA ILE DE FRANCE

Avenir Apei

lesnocturnesdupiano.com

VILLE DE chatou